



HAL
open science

Les établissements de hauteur défendus protohistoriques en France (XXIIe-Ier siècles av. J.-C.)

Pierre-Yves Milcent, Florian Couderc, Florie-Anne Auxerre-Géron, Philippe Barral, Célia Basset, Jérôme Bénézet, Loup Bernard, Gertrude Blancquaert, Stéphane Carrara, Christian Chevillot, et al.

► To cite this version:

Pierre-Yves Milcent, Florian Couderc, Florie-Anne Auxerre-Géron, Philippe Barral, Célia Basset, et al.. Les établissements de hauteur défendus protohistoriques en France (XXIIe-Ier siècles av. J.-C.). Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), 3, AFEAF, pp.175-194, 2021, Collection AFEAF, 978-2-9567407-2-8. hal-03260991

HAL Id: hal-03260991

<https://hal.science/hal-03260991>

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les établissements de hauteur défendus protohistoriques en France (XXII^e-I^{er} siècles av. J.-C.)

Pierre-Yves Milcent, Florian Couderc,

F. Auxerre-Géron, P. Barral, C. Basset, J. Bénézet, L. Bernard, G. Blancquaert, S. Carrara, C. Chevillot, S. Chevrier, A. Colin, Y. Deberge, B. Dedet, F. Delrieu, Y. Dufay-Garel, A. Dumas, E. Durand, H. Duval, C. Féliu, C. Gaillard, P. Gardes, P. Giraud, J. Gomez de Soto, A. Gorgues, P. Gruat, E. Hiriart, D. Isoardi, M.-C. Kurzaj, D. Lallemand, M. Landolt, J.-M. Laruz, L. Lautier, T. Le Dreff, C. Maitay, F. Malrain, L. Martinaux, F. Mocci, P. Nouvel, K. Parachaud, J. Remy, P. Séjalon, F. Sergent, C. Venco, F. Verdin, M. Walter

avec la collaboration de F. Bertoncello, H. Bocquillon, L. Chappa, J. Chausserie-Laprée, A.-M. Curé, P. Dutreuil, G. Indino, G. Landreau, P. Marrou, O. Nillesse, B. Pace, P. Péfau, C. Saint-Pierre, A. Sarrazin, M. Saurel, M. Serieys, M. Soler, D. Vignaud

Introduction

L'archéologie « gauloise » s'est constituée dans la seconde moitié du XIX^e siècle autour de l'exploration et de l'étude de deux catégories de sites : les tumulus et les sites fortifiés. Les uns comme les autres étaient alors mis en rapport avec les événements de la guerre des Gaules. Depuis, les progrès de l'archéologie protohistorique ont permis de comprendre que ces sites relevaient d'époques très différentes, remontant parfois au Néolithique. Cette longue durée de l'archéologie protohistorique est une clef de lecture fondamentale pour mieux comprendre et mettre en perspective des phénomènes qui, autrement, pourraient apparaître faussement particuliers. Tel est sans doute le cas pour les sites fortifiés de l'âge du Fer qualifiés de :

- « résidences princières » dans le centre-est de la France quand ils datent du premier âge du Fer et qu'ils livrent des importations méditerranéennes ;
- « *oppida* » en France tempérée lorsqu'ils sont nommés ainsi dans le livre de la guerre des Gaules ou quand ils datent de la fin du second âge du Fer et dépassent une certaine surface (10 à 50 hectares selon les auteurs ; Fichtl 2005 p. 14-16) ;
- « oppidums¹ » dans le Midi méditerranéen quelle que soit leur datation dès lors qu'ils sont sur une hauteur ;

1 L'orthographe francisée de ce terme d'origine latine est majoritairement utilisée dans la littérature archéologique du sud de la France, ce qui est parfaitement recevable puisque ce mot est d'un emploi courant, comme le mot tumulus par exemple.

- « comptoirs littoraux » quand ils se trouvent sur la Méditerranée et qu'ils livrent des importations grecques et italiennes postérieures à la fondation de l'établissement colonial (fortifié lui aussi) de *Massalia*.

En effet, ces sites sont-ils si distincts les uns des autres, et si différents des autres établissements défendus protohistoriques qu'il faille les distinguer par une terminologie spécifique ? Plus largement, des critères qualitatifs et des seuils quantitatifs permettraient-ils objectivement de retrouver les catégories d'identification traditionnelles, ou d'en caractériser de nouvelles sur des bases plus rigoureuses et en faisant usage d'un vocabulaire sans équivoque ? Cette question ambitieuse, et bien d'autres (dater, spatialiser, contextualiser...), pourra difficilement être réglée à partir de cette contribution.

Deux cents ans après les premières recherches de terrain, il paraissait judicieux d'initier une enquête sur les établissements de hauteur défendus (c'est-à-dire protégés par leur position naturelle et, le cas échéant, par une fortification, sachant qu'il est souvent difficile d'établir la contemporanéité entre les occupations intra-muros et les fortifications quand elles ont été identifiées) et de répondre ainsi aux vœux des organisateurs du colloque du Puy-en-Velay. Cette enquête s'appuie sur un travail collaboratif et interinstitutionnel qui a permis l'élaboration en quelques semaines de travail collectif d'une base de données nationale détaillée. L'exhaustivité a été recherchée, mais n'a pas été atteinte puisque quelques départements français (dans les Alpes et l'est du Bassin parisien surtout) et certaines périodes de la Protohistoire (Bronze ancien et moyen principalement) demeurent mal couverts par la recherche contemporaine. Toutefois, avec 1 330 sites recensés, correspondant à plus de

2 255 occupations bien identifiées dont 1400 environ pour l'âge du Fer (les occupations protohistoriques très mal datées n'ont pas été considérées dans l'inventaire), on peut estimer que les informations rassemblées sont de qualité suffisante pour esquisser un bilan précis et solide de l'état des recherches sur le territoire national (hormis la Corse) et pour la Protohistoire, que nous assimilons ici à l'âge du Bronze et aux âges du Fer (le premier âge du Fer sera compris entre 800 et 425, en incluant La Tène A1, le second âge du Fer entre 425 et 27 av. J.-C. ; le règne d'Auguste a été ajouté à l'enquête pour étudier le passage à l'époque impériale). Cette documentation s'appuie sur de nombreuses recherches récentes (doctorats, PCR, fouilles préventives et, surtout, fouilles programmées) qui renouvellent et corrigent les données anciennes. On pourra ainsi comparer la carte des sites recensés (fig. 1) avec celle des 1 149 habitats fortifiés de l'âge du Fer de la BaseFer, dont les données sont issues principalement des volumes de la Carte archéologique de la Gaule et des synthèses réalisées à la fin du XX^e siècle (Buchenschutz 2018, p. 407 et fig. 1). La différence entre ces deux bases de données réside principalement dans l'éventail et l'actualisation des données chiffrées.

Afin que les résultats de cette nouvelle enquête puissent être mieux compris, nous aborderons tout d'abord des points de définition et de méthode. Une présentation du corpus appuyée sur un bref historique des recherches permettra également de mieux saisir les forces et faiblesses des données collectées. Le cœur de notre contribution consistera ensuite à exploiter et analyser les informations qui semblent les plus pertinentes pour cet article de synthèse. Il s'agira notamment de classer, dater et spatialiser les sites en fonction de leurs caractéristiques principales, puis d'amorcer une discussion sur les résultats obtenus dans une perspective historique et réflexive.

Définitions, méthodes et historique des recherches

Qu'est-ce qu'un établissement fortifié ? Simple en apparence, cette question pose bien des problèmes pour la Protohistoire. En effet, de nombreux sites protohistoriques présentent des aménagements plus ou moins périphériques et continus, tels que des fossés, des palissades, des talus, qui peuvent être assimilés non seulement à des systèmes de délimitation de l'espace, mais aussi à une protection. Dans leur définition, entre enclos et fortification, la limite est insaisissable car on passe graduellement de l'un à l'autre. En outre, la topographie d'implantation joue un rôle essentiel : sur un promontoire naturel limité par de fortes pentes, ou sur une île au milieu d'un fleuve, une fortification réduite au strict minimum peut suffire, voire s'avérer superflue pour la défense. C'est pourquoi un espace de pacage à l'accès fermé par un simple talus, mais juché sur un éperon naturel, peut apparaître comme un établissement bien défendu au même titre qu'une agglomération de plaine ou qu'une ferme fortifiée de puissants talus et fossés (voir à ce sujet notamment l'article de Fichtl dans ce volume, supra p. 97). Le caractère défensif d'un établissement et son efficacité sont également des

notions relatives face à la nature de la menace ou du danger, très variable selon qu'il s'agit d'un animal sauvage, d'une bande de maraudeurs ou d'une armée organisée. Cela engendre des discussions sur le degré d'efficacité et la fonction de tel ou tel type de fortification : alors qu'on a longtemps considéré que les enceintes de type *muris gallicus* étaient peu efficaces militairement et bâties principalement dans un but ostentatoire et symbolique, des recherches récentes insistent justement sur la capacité défensive de ces fortifications (Deyber 2013 ; Moret 2017), ce qu'écrivait déjà César dans le livre VII du *De Bello Gallico*. Nous pourrions ainsi multiplier les exemples et les critères pour souligner le caractère relatif et pour partie subjectif de l'identification d'un établissement fortifié.

Pour contourner ces difficultés et définir un corpus d'étude, nous avons fait le choix de nous limiter aux établissements protohistoriques situés sur une position dominante, et donc défendus naturellement. Les établissements retenus devaient en outre avoir livré les témoins archéologiques d'au moins une phase d'occupation protohistorique, indépendamment de la nature de l'occupation, celle-ci n'étant pas toujours reconnue. Autrement dit, des occupations protohistoriques autres que des habitats permanents (sites cérémoniels, de pacage, de refuge, etc.) y figurent. Dans plus de la moitié des cas (808 = 61 %), ces sites présentent également des traces de fortification, c'est-à-dire de mise en défense artificielle car ce critère a été déterminant dans leur identification sur le terrain. Néanmoins, pour ces sites reconnus comme fortifiés, on verra que la majorité de ces défenses anthropiques ne sont pas datées et qu'elles peuvent correspondre par conséquent à des époques antérieures ou postérieures à la Protohistoire : autrement dit, certains d'entre eux pouvaient fonctionner comme des sites ouverts durant la Protohistoire, les fortifications étant déjà abandonnées ou bien n'ayant pas été encore aménagées.

Dans les régions très pauvres en reliefs naturels marqués (nord du Bassin parisien principalement), des établissements de plaine protohistoriques dont la fortification artificielle paraissait évidente (remparts doublés de fossés de plus de 5 m de large) et bien datée, ont également été retenus afin de ne pas écarter des sites réputés majeurs (Camp d'Attila à La Chapelle ou Reims dans la Marne). Cet écart à la règle demeure néanmoins très marginal (12 sites).

Le corpus compte 1330 établissements de hauteur. Logiquement, ces derniers se concentrent dans les régions situées au sud d'une diagonale Royan-Metz (fig. 1), c'est-à-dire dans la moitié du territoire national où les paysages de cuestas, de collines, de moyennes montagnes dominent. La carte de ces concentrations est globalement inversée par rapport à celle que dessinent les fouilles des établissements ruraux ouverts ou enclos de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer (pour le second âge du Fer : cf. Malrain *et al.* 2013, fig. 1). En quelque sorte, c'est aussi la carte des régions où l'archéologie programmée est restée déterminante pour l'appréhension des formes d'occupation du sol protohistorique qui se dessine. On observe également des hyper-concentrations, spécialement dans le sud de la Provence, mais aussi dans une moindre mesure en Languedoc oriental, dans le Massif central et le Jura. Celles-ci tiennent autant à des

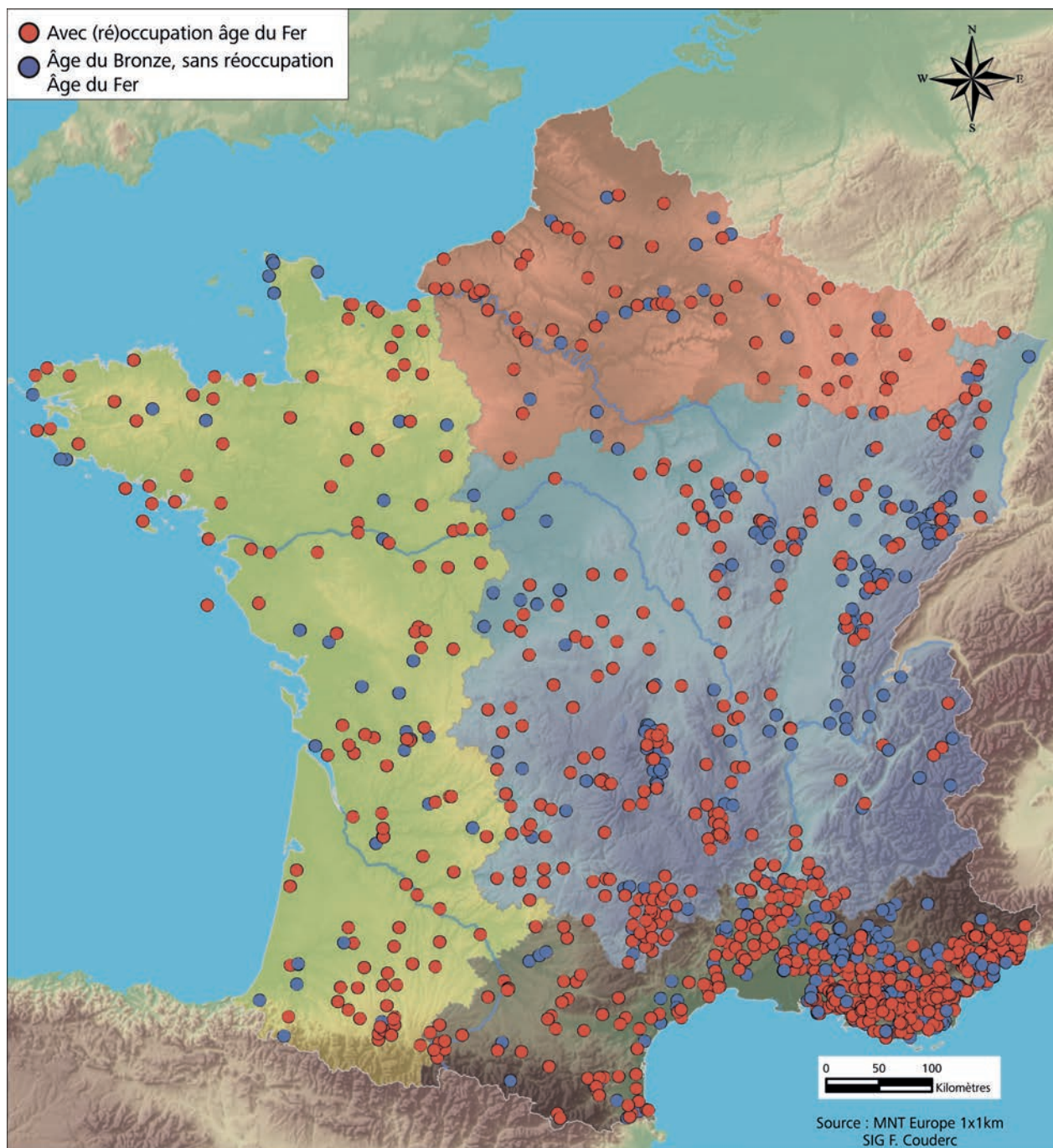


Fig. 1. Carte des 1330 sites de hauteur défendus avec au moins une phase d'occupation datée entre 2200 av. J.-C. et 14 apr. J.-C. En rouge, les 1088 sites avec au moins une phase d'occupation attribuable aux âges du Fer (dont 926 seraient fondés *ex nihilo* par rapport aux occupations de l'âge du Bronze). L'espace français a été divisé en quatre grandes zones (Sud-Est, Centre et Est, Nord, Ouest) afin de pouvoir faire des comparaisons à l'échelle régionale. La grande concentration des données dans le Sud-Est, spécialement dans les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône, est notable. SIG F. Couderc. Les données de la base sont accessibles sur le compte HAL de P.-Y. Milcent.

politiques de recherches très actives qu'à des régions propices à l'installation et l'identification des sites protohistoriques.

Le cadre géographique retenu pour cette enquête archéologique – la France – étant artificiel, si l'on excepte ce qui touche à l'histoire et aux méthodes de la recherche, il sera nécessaire, au stade de l'analyse des données, de tenir compte des disparités géographiques et climatiques que l'on vient de souligner, et de prendre en considération les différences culturelles en proposant un découpage en grandes zones géographiques (fig. 1).

Il importe aussi d'examiner la façon dont les données ont été acquises et accumulées. Un bref regard rétrospectif montre qu'un peu plus d'un tiers (481 sites mentionnés avant 1 900 contre 727 après, soit 39 %) des sites ont été signalés avant l'année 1900 (fig. 2 n°1), avec une activité de terrain et de publications qui démarre sous la Monarchie de Juillet, puis qui prend un essor soutenu durant le Second Empire et les débuts de la III^e République. Ceci s'explique notamment par la constitution du Comité des Travaux historiques et scientifiques en 1834, de

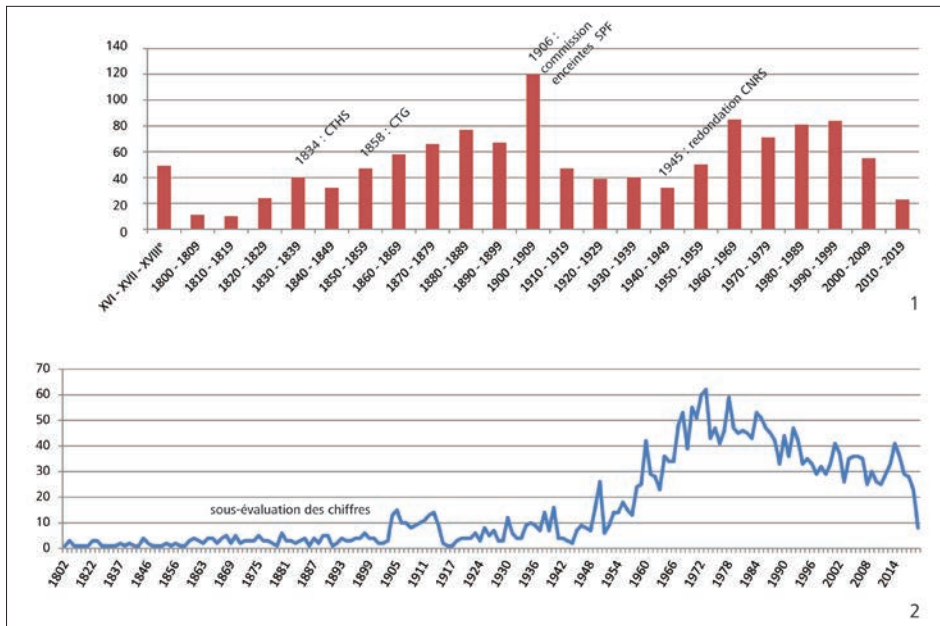


Fig. 2. Indices d'activités archéologiques. 1. Histogramme des années de découverte ou de premier signalement des sites pour les 1208 sites renseignés (le pic de la décennie 1900-1909 s'explique par la publication d'articles récapitulant des travaux antérieurs à la mise en place de la Commission d'étude des enceintes préhistoriques de la SPF). 2. Histogramme des campagnes de sondage ou de fouille sur les 582 sites renseignés (les campagnes antérieures au XX^e siècle sont sous-représentées car moins bien documentées dans la base de données).

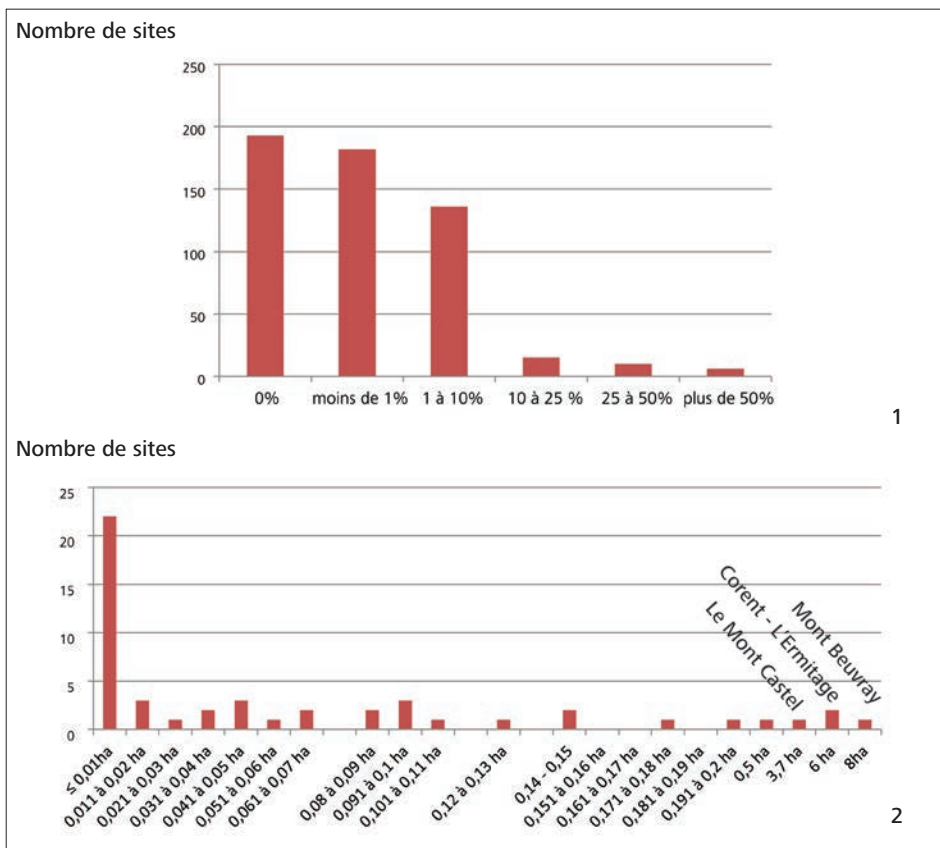


Fig. 3. Superficies fouillées sur les 542 sites renseignés. 1. Histogramme des effectifs de sites en fonction des proportions fouillées ; 2. Histogramme des effectifs de sites en fonction des surfaces fouillées

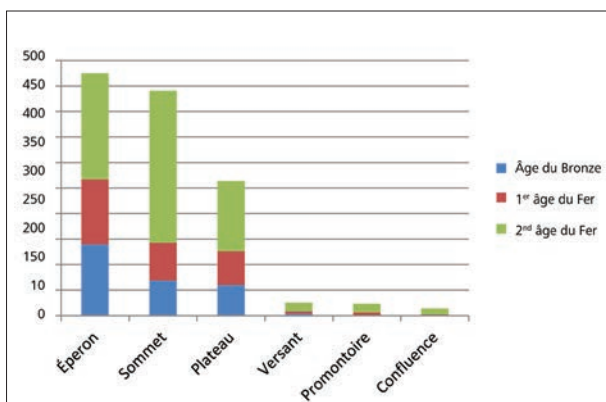
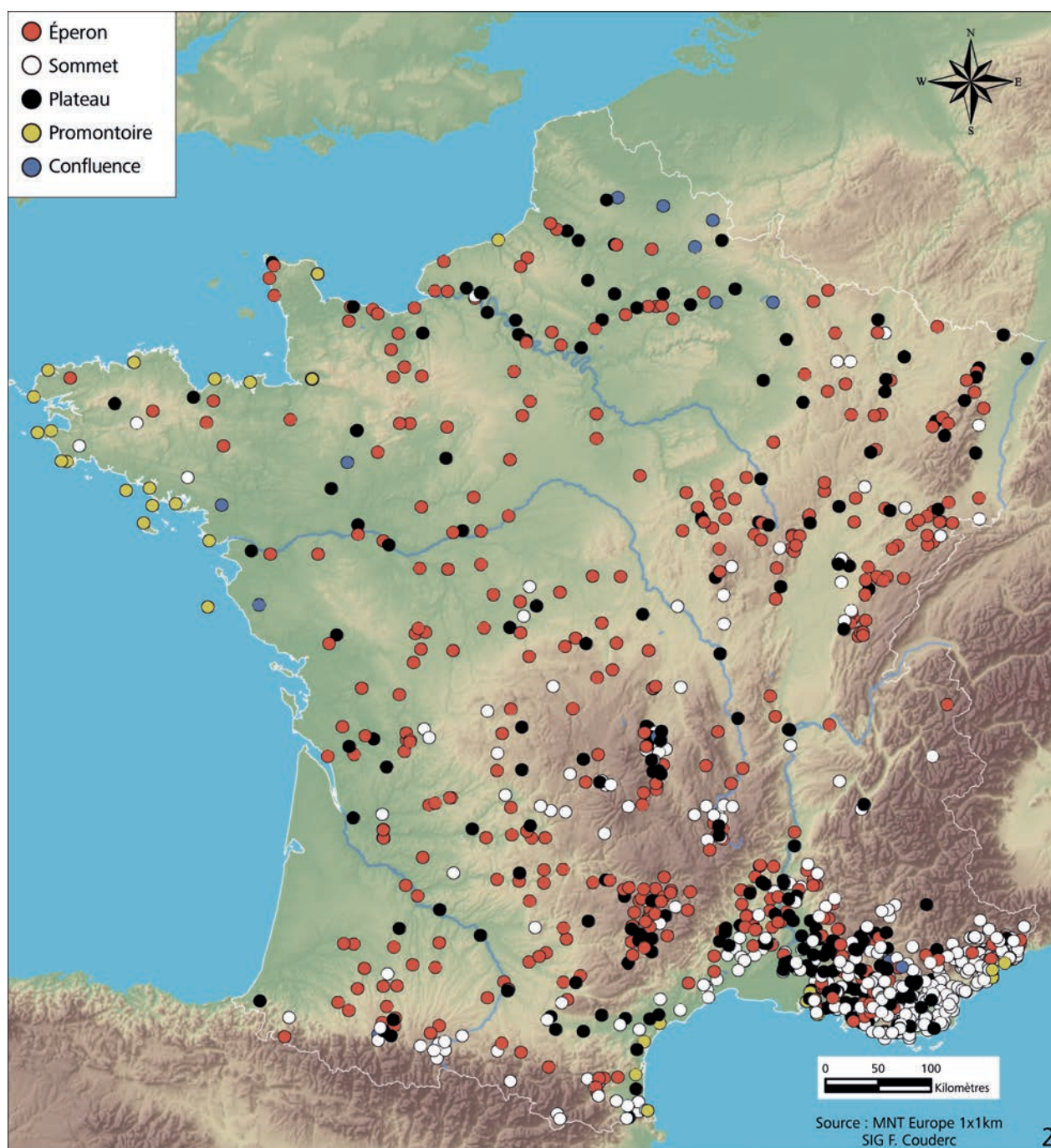


Fig. 4. Types d'implantation topographique pour les 1 219 sites renseignés. 1. Histogramme des effectifs par type. 2. Cartographie des sites selon les types d'implantation (ci-contre).



la Commission de la Topographie des Gaules, à la demande de Napoléon III, en 1858, et, à l'initiative d'Adrien Guébard, de la Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques au sein de la Société préhistorique française en 1906. Il faut attendre toutefois la fin des années 1950 pour que s'ouvre une époque faste de recherches, stimulée par le CNRS, avec retours sur le terrain, fouilles plus minutieuses, et publications détaillées. À partir des années 1990, la tendance semble s'inverser. Les opérations de terrain concernent un nombre de plus en plus limité de sites (une trentaine environ chaque année sur les deux dernières décennies), mais les moyens utilisés, les surfaces explorées et les résultats obtenus sont sans commune mesure avec ceux du passé, ce que ne laisse pas percevoir la courbe du nombre des campagnes de fouilles (fig. 2 n°2). Dans les années 2000, les Programmes collectifs de recherches

encadrés et encouragés par le Ministère de la Culture et les SRA ont pris le relais des actions initiées par le CNRS en s'appuyant sur des participations inter-institutionnelles ; les chercheurs de l'archéologie préventive, des SRA et des universités compensent ainsi l'affaiblissement de la recherche protohistorique dédiée aux sites de hauteur. Malgré deux siècles d'activités sur le terrain et les efforts déployés depuis 60 ans, force est de constater néanmoins que ces établissements demeurent mal connus : environ 1/3 (193 = 35 % des 542 sites renseignés) d'entre eux n'ont pas été fouillés (leur caractérisation repose donc uniquement sur les prospections) et, lorsque des opérations de terrain ont eu lieu, elles n'ont touché majoritairement qu'une très faible surface (moins de 1 % de la surface pour 182 = 33 % des sites renseignés), même lorsque les sites sont petits (fig. 3). On relève que les sites pour lesquels la surface cumulée des fouilles est supérieure

à 2 ha sont exceptionnels (Amboise, Agen, Besançon, *Bibracte*, Condé-sur-Suippes / Variscourt, Coirent, Moulay, Port-en-Bessin *Mont Castel*, Rodez, Villeneuve-Saint-Germain).

Topographie et superficie

Les établissements défendus sont avant tout implantés sur des éperons, puis sur des sommets de collines ou de montagnes et des plateaux : à eux trois, ces lieux représentent 92 % des types d'implantation (fig. 4 n°1). Les plateaux et rebords de plateau sont plus rares que les éperons et sommets car ils correspondent généralement à des sites de grande taille et qui requièrent plus d'investissement pour la fortification. L'importance des sites provençaux dans le corpus explique par ailleurs que les sites de sommet, où ils dominent, soient si bien représentés (fig. 4 n°2). Si les proportions d'implantation sont relativement comparables pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, on note que pour le second âge du Fer, elles diffèrent : cela s'explique par l'apparition de sites plus grands, installés sur des plateaux et rebords de plateau, et par l'attribution fréquente au second âge du Fer des sites de hauteur provençaux (fig. 4 n°1).

L'examen de la surface intra-muros des sites montre d'énormes disparités : des établissements ne dépassent pas quelques centaines de m² (quelques sites provençaux ne font même que 100 m²) tandis que d'autres s'étendent sur des centaines, voire des milliers d'hectares comme les territoires fortifiés du *Hague Dike* à Beaumont-Hague, dans la Manche (3 500 ha ; rempart daté du Bronze final) et du Fossé Philibert à Jumièges / Yainville (environ 1 300 ha ; datation du rempart problématique) en Seine-Maritime. La distribution par taille des sites présente un relatif continuum, mais avec une très forte asymétrie due à l'importance numérique des sites de très faible superficie (fig. 5 n°1). La moitié des sites renseignés à ce sujet couvre en effet moins de 2 ha (médiane de la distribution) et un quart d'entre eux n'atteint pas même 0,7 ha. Pour établir un classement en fonction de seuils pertinents, nous avons utilisé sur un SIG (ArcGis 10.1) un algorithme prenant en compte la progression géométrique : les seuils qui ressortent se situent à 0,8 ha, 7 ha, 50 ha et 200 ha (fig. 5 n°1 et 2). Les très petits sites (moins de 0,8 ha) se concentrent dans le sud-est de la France (fig. 5 n°4), en Provence et Languedoc oriental, ce qui a été remarqué de longue date et a contribué à forger les concepts de « civilisation des *oppida* » méditerranéens par Jean Jannoray (1955), de « Gaulois du

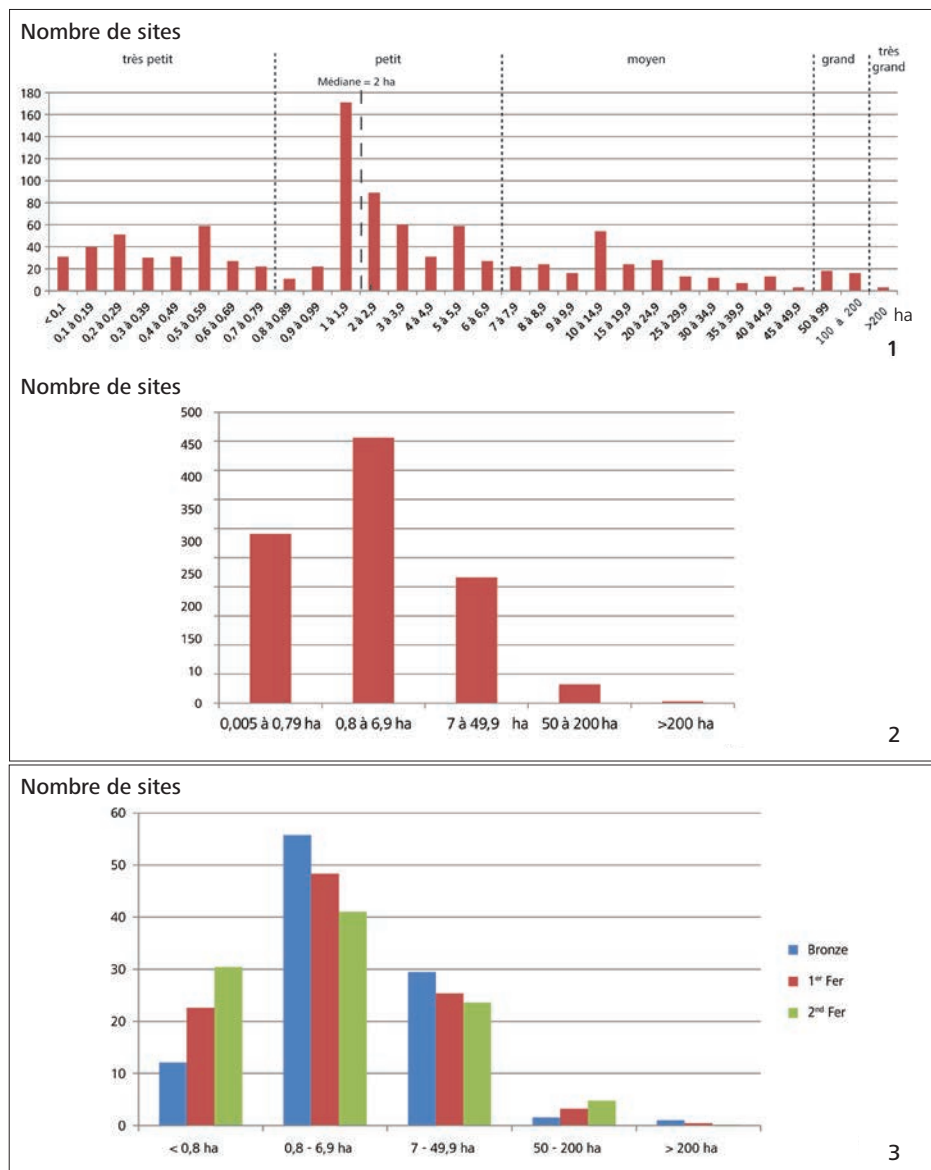
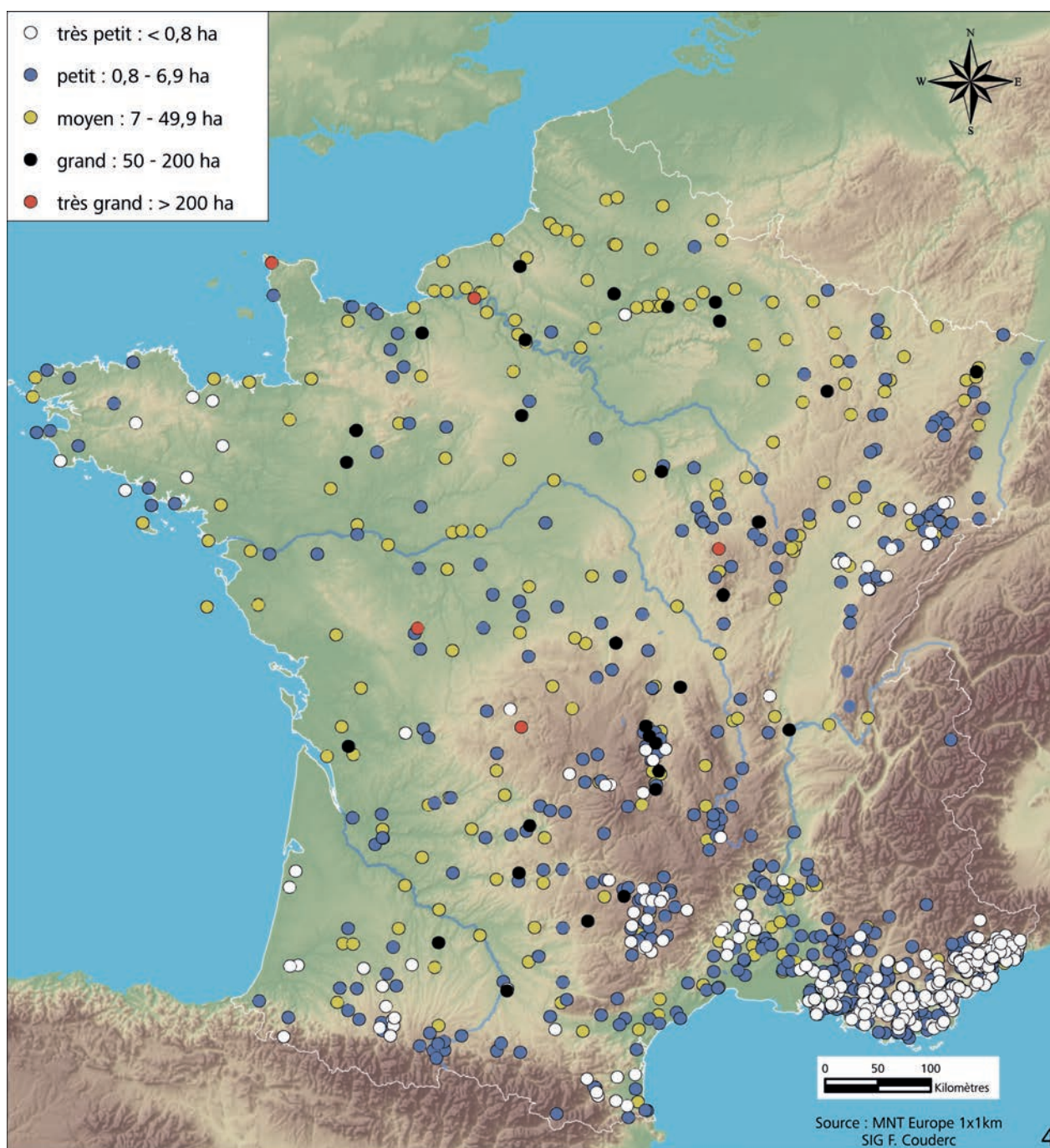


Fig. 5. Surface intra-muros des sites.
 1. Histogrammes de la distribution des surfaces intra-muros (exprimées en ha), avec classement par intervalles géométriques.
 2. Effectifs des sites selon les cinq classes de surface.
 3. Histogrammes des classes de surface par période.
 4. Carte de distribution des cinq classes de superficie toutes périodes confondues (ci-contre). Les sites de plus de 200 ha sont, par ordre décroissant, ceux de Beaumont-Hague *Hague Dike*, Jumièges *Fossé Saint-Philibert*, Quinçay *Séneret*, Saint-Denis-des-Murs *Villejoubert*, Glux-en-Glenne *Mont Beuvray*.



Midi » par Michel Py (1993) ou encore de « Celtique méditerranéenne » (Garcia 2004). À l’opposé, un quart des sites seulement dépassent 7 ha, et seraient donc considérés comme potentiels « *oppida* » selon les critères les plus minimalistes des spécialistes du domaine laténien continental. Ils ne présentent aucune distribution particulière à l’exception notable des plus grands. Ces derniers en effet, couvrant au moins 50 ha, ne se trouvent, en l’état des recherches, que dans les régions situées à l’est du Massif armoricain et au nord de la Garonne et du Midi méditerranéen, les plus méridionaux étant ceux de Vieille-Toulouse dans la Haute-Garonne (200 ha), Centrés *Miramont-La Calmésie* (175 ha) et Laissac *Montmerlhe* (130 ha) dans l’Aveyron. Entre âge du Bronze et premier âge du Fer, il n’y a guère de différence en termes de distribution par taille intra-muros : 70 % des sites se

situent dans la fourchette des surfaces inférieures à 7 ha, et rares sont ceux qui atteignent ou dépassent 50 ha (moins de 3 %). En revanche, pour le second âge du Fer, cette distribution est plus étalée, avec une plus grande part de sites compris entre 7 et 49,9 ha (23 %) et un nombre significatif de sites de 50 ha et plus (30 sites soit 30 %) : il faut y reconnaître la contribution des très grands sites de la fin du II^e et du I^{er} siècle av. J.-C. (fig. 5 n°3).

Ces surfaces intra-muros ne fournissent bien entendu qu’une idée très approximative de l’importance d’un site si elles ne sont pas pondérées par les superficies réelles des occupations. Des sites très vastes peuvent en effet se révéler être des coquilles vides, ou presque. Mais ce critère de la taille des occupations étant insuffisamment renseigné, nous n’avons pu l’exploiter.

La taille des fortifications : un critère fondamental, mais peu documenté

La superficie intra-muros d'un établissement de hauteur ne fournit donc qu'une information partielle et insuffisante pour aborder le statut d'un site. Elle ne saurait être utilisée isolément si l'idée est de classer les sites par ordre d'importance. Prenons quelques exemples (fig. 6) : l'établissement du premier âge du Fer de Quinçay *Séneret* (Vienne) s'étend sur 800 ha car le plateau sur lequel il est installé, en forme d'as de pique, s'élargit considérablement vers son extrémité ; il est le troisième site français par la taille, mais le rempart de barrage qui le défend ne fait que 340 m de longueur et sa hauteur actuelle est réduite (2,5 à 3 m). Le site contemporain du *Britzgyberg* à Illfurth (Haut-Rhin), installé sur un éperon, comporte un système de fortification d'une longueur équivalente. Toutefois, avec 4,2 ha, sa surface interne est presque 200 fois inférieure à celle de Quinçay car la fortification consiste cette fois-ci en une puissante enceinte qui protège tout le périmètre de l'éperon. C'est pourquoi toute tentative rigoureuse de classement par la taille nécessiterait de traiter séparément deux catégories : les établissements défendus par une enceinte (c'est-à-dire par une fortification périmétrale) et ceux qui le sont par un simple barrage (c'est-à-dire par une fortification limitée à un segment de périmètre). Toutefois, cela resterait insuffisant dans la mesure où les contours, naturels ou artificiels, d'un établissement conditionnent la surface intra-muros, y compris pour les sites à enceinte. La question est rendue également épineuse par l'existence de sites où des fortifications sont emboîtées, ou adossées les unes aux autres.

On l'aura compris, un autre critère est fondamental pour mesurer l'importance d'un site fortifié : l'investissement matériel et en temps de travail accordé à sa fortification. En tant que tel, cet investissement est très difficile à mesurer tant les paramètres sont nombreux (accessibilité et facilité de travail des matériaux, outillage et degré de savoir-faire des constructeurs, durée de l'aménagement, identification des épisodes de réfection et d'agrandissement, etc.) et nécessite une fouille archéologique

extensive et minutieuse. Très rares sont les sites qui ont donné lieu à ce genre d'étude. Il serait possible toutefois d'avoir une idée approximative de cet investissement en prenant en considération le volume global des matériaux mobilisés (par extraction pour les fossés, par construction pour les remparts). Calculer ces volumes nécessiterait cependant d'avoir des données minimales sur les fortifications, étudiées en coupe : hauteur maximale et largeur mesurée à la base et à l'endroit de l'élévation maximale pour les remparts ; profondeur et largeur à l'ouverture pour les fossés une fois le comblement vidé ; longueur totale de ces fortifications. À court terme, les relevés par Lidar permettront de calculer plus rapidement et précisément ces volumes de fortification, au moins pour les remparts, mais pour les fossés, en partie comblés, la fouille restera nécessaire. Aujourd'hui, même ces informations minimales sont généralement peu renseignées ou peu fiables (cela n'est guère pertinent en effet pour les fortifications correspondant à plusieurs états d'aménagement puisque la mesure va amalgamer des volumes déplacés à différentes époques) et rarement disponibles en totalité. C'est pourquoi nous avons retenu comme indice de taille des fortifications la longueur du système fortifié, malgré son potentiel informatif très limité (fig. 7).

Les longueurs des fortifications montrent à nouveau de grandes disparités, avec des sites barrés sur quelques dizaines de mètres seulement, et d'autres situés au cœur d'un réseau d'enceintes déployé sur des kilomètres, comme au *Mont Beuvray* (Nièvre / Saône-et-Loire) qui détient un record avec 12 km cumulés de remparts et fossés. Pour les fortifications datées, elles sont comparables entre âge du Bronze et premier âge du Fer (mais les données sont peu nombreuses avec 107 sites renseignés) : en moyenne, ces longueurs sont respectivement de 443 et 495 m, et respectivement de 245 et 300 m pour les médianes (fig. 7 n°1). Le site de *Vix Mont Lassois* (Côte-d'Or) se distingue néanmoins par une longueur cumulée supérieure à celles de tous les autres sites de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (3,2 km environ) et, parallèlement, par des remparts et fossés très larges. Avec le second âge du Fer, et surtout La Tène finale, tout comme pour les superficies intra-muros, le spectre s'élargit et les très



Fig. 6. Plans comparés et replacés à la même échelle de deux éperons occupés à la fin du premier âge du Fer : 1. Quinçay (Vienne) *Séneret* (800 ha, 340 m de fortification) ; 2. Illfurth (Haut-Rhin) *Britzgyberg* (5,2 ha, 340 m de fortification). Le premier jouxte une riche tombe à char hallstattienne, mais il n'est curieusement jamais intégré à la liste des « résidences princières hallstattiennes », à la différence du second près duquel on ne connaît pas de tombe princièrè.

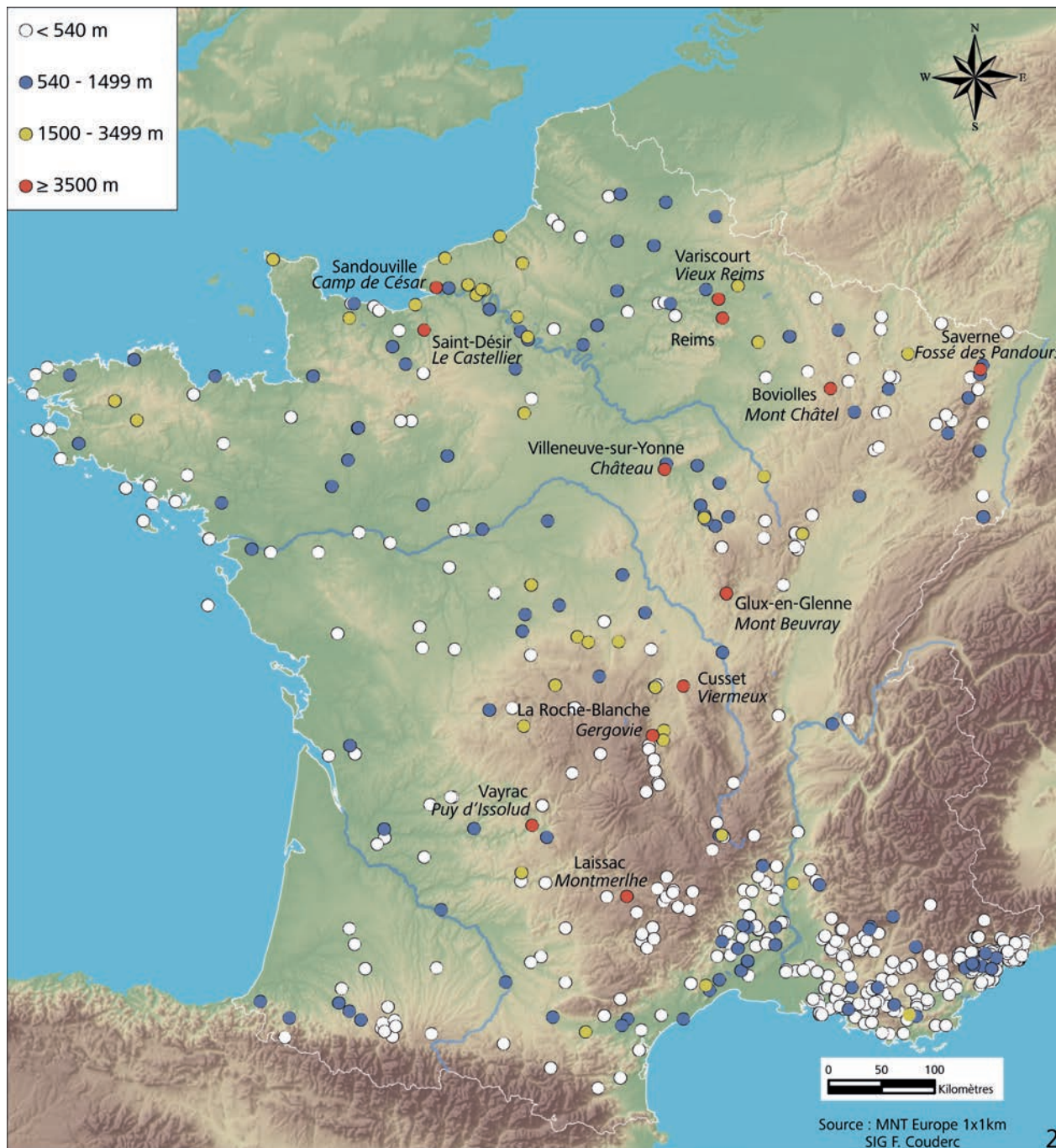
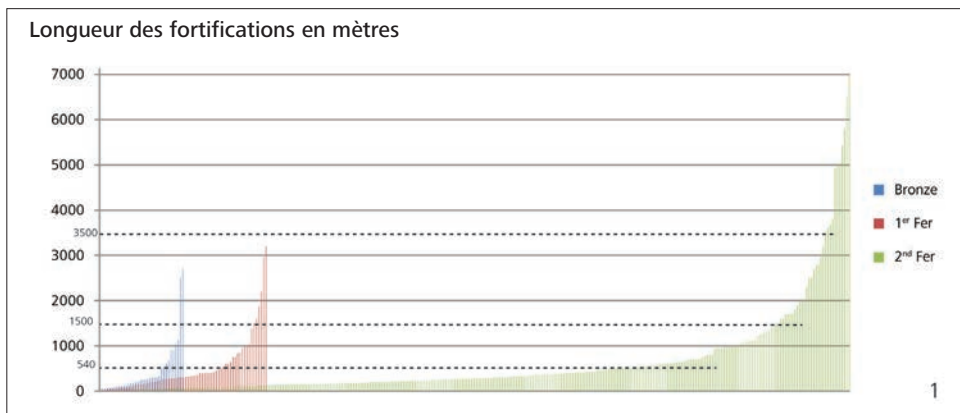


Fig. 7. Les longueurs de fortification.

1. Histogramme comparé pour les trois périodes (chaque bâtonnet correspond à un site).
2. Carte de répartition des établissements selon la longueur cumulée des fortifications et par classes naturelles définies selon l'algorithme de Jenks. Contrairement à l'historgramme, toutes les fortifications, y compris celles qui restent à dater, sont prises en compte ; les plus longues d'entre elles sont généralement à emboîtement et multi-phasées.

grandes fortifications deviennent plus nombreuses (fig. 7 n°1), avec une longueur moyenne qui double en montant à 617 m, mais la médiane des longueurs est faible, 280 m, ce qui s'explique par l'importance statistique des très petits sites du Sud-Est. Il est possible de répartir les sites selon quatre groupes de taille (courtes, moyennes, longues et très longues fortifications), dont les limites ont été déterminées à partir des « seuils naturels » selon la formule algorithmique dite de Jenks. La distribution spatiale de ces groupes (fig. 7 n°2) montre que les sites avec longues et très longues fortifications sont localisés préférentiellement dans le centre et le nord de la France.

Les catégories de fortifications

Les fortifications anthropiques se répartissent entre deux modes d'implantation : les barrages et les enceintes. Le rapport entre les uns et les autres est en gros de 2/3 - 1/3 avec respectivement 555 barrages pour 282 enceintes. La carte de répartition de ces deux catégories ne montre aucune concentration ou disparité significative (fig. 8). Les proportions entre barrages et enceintes varient en revanche significativement dans le temps pour les sites dont la fortification est datée (fig. 9 n°1) : à l'âge du Bronze, les enceintes sont rares tandis qu'elles deviennent presque aussi nombreuses que les barrages aux âges du Fer, ce qui peut traduire un investissement plus important accordé à la défense.

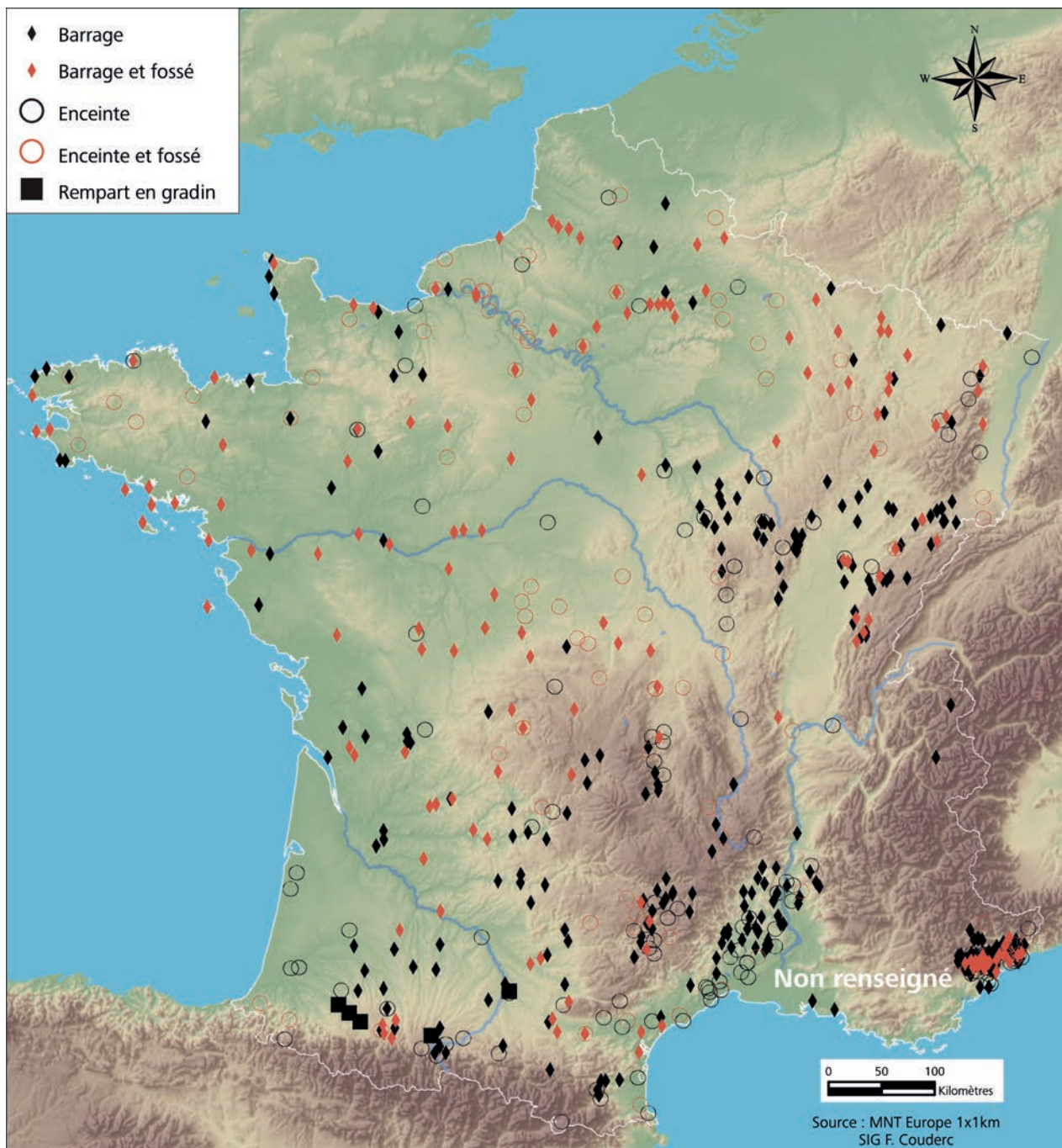


Fig. 8. Carte de répartition des grandes catégories de fortifications.

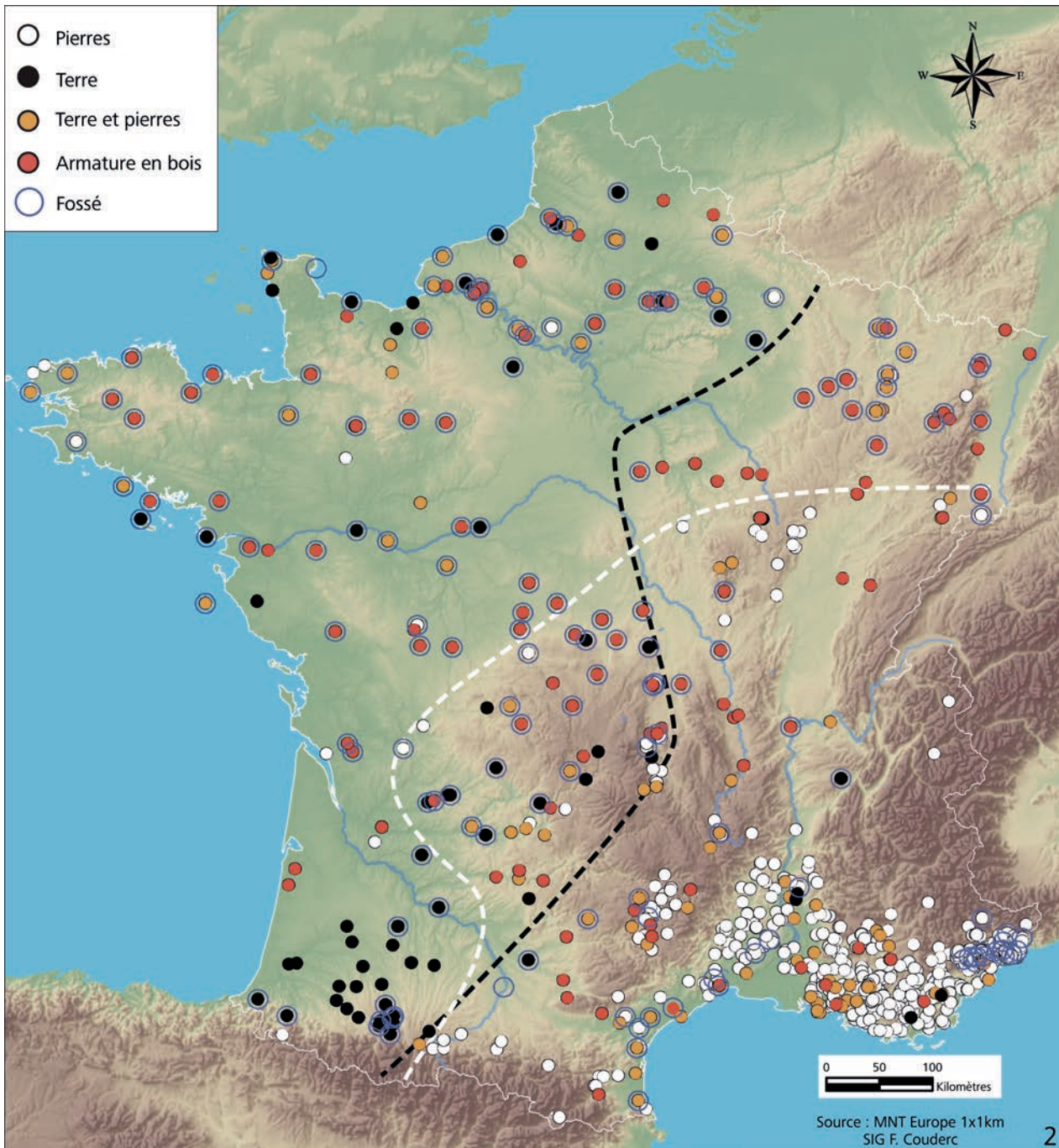
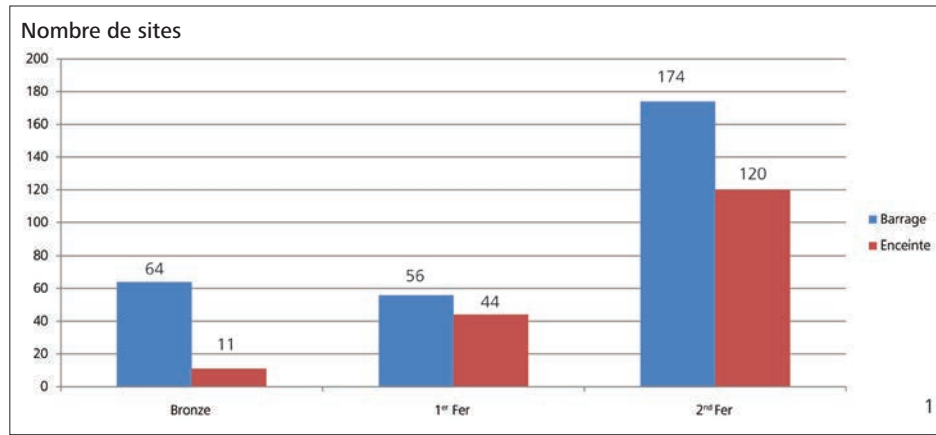


Fig. 9. 1. Histogrammes évolutifs du rapport enceinte / barrage pour les 425 sites avec un système fortifié daté.
 2. Distribution des principales catégories de rempart selon les matériaux utilisés. Afin de bien faire apparaître les remparts à armature en bois, les autres matériaux n'ont pas été distingués pour cette catégorie. Les limites proposées sur la carte (terre et pierres) concernent des zones de répartition préférentielle et non pas de répartition exclusive.

En détaillant les caractéristiques des fortifications, on observe que celles qui comportent un fossé, ce dernier étant souvent ouvert au départ comme carrière pour ériger un mur ou un talus en arrière, sont minoritaires par rapport aux remparts nus, c'est-à-dire sans fossé. Ce constat est particulièrement visible dans le Midi méditerranéen et les milieux montagnards où les roches peuvent être plus difficiles à extraire et surtout, où les pentes rendent l'aménagement de ces fossés moins nécessaire (fig. 9 n°2). Toutefois, ce déséquilibre est sans doute artificiel : en effet, les opérations récentes de terrain, désormais mécanisées, mettent régulièrement au jour des fossés défensifs là où on ne les attendait pas forcément (Bessan *La Monédière*, Béziers, Lattes La Cougourlude dans l'Hérault, Neubois *Frankenbourg* dans le Bas-Rhin et Reims dans la Marne ; voir aussi l'article de Codina *et al.*, dans ce volume, supra p. 137). Dans certaines régions où l'érosion est forte, les fossés défensifs masqués par les colmatages érosifs n'ont pas été recherchés, au point que leur pseudo-absence aurait pu être tenue pour une spécificité régionale ou culturelle. Il en va de même des remparts à armature en bois (terme à nos yeux très générique, englobant tous les remparts où le bois joue un rôle structurant, en tant que parement et/ou ossature) : on a souvent considéré que les remparts à poutrage étaient limités au domaine continental et, pour le second âge du Fer, au cœur du domaine laténien. Mais des découvertes récentes dans le Midi méditerranéen (Béziers, Lattes La Cougourlude et Sainte-Eulalie-de-Cernon *Puech de Mus* entre autres), et les travaux réalisés en Italie et péninsule Ibérique (cf. les articles de L. Berrocal *et al.*, dans ce volume, supra p. 23 et Rondini, Zamboni infra p. 213) révèlent qu'ils sont connus au-delà du domaine continental et que leur présence autour du bassin méditerranéen a été sous-évaluée. Réciproquement, l'identification de remparts en briques crues au bas du *Mont Lassois* à Vix, et précédemment sur le site wurtembergeois de la *Heuneburg*, prouve qu'une technique considérée comme typiquement méditerranéenne était connue aussi en Europe tempérée de longue date, peut-être même avant les premiers contacts étroits avec la Méditerranée. Comme bien souvent, les différences d'une région à une autre et d'une période à une autre se font sur la base de tendances, c'est-à-dire de préférences dans l'usage de telle ou telle technique, et non pas sur celle d'un emploi exclusif ou d'une absence totale. De même est-il risqué de supposer une diffusion dans une direction ou une autre. Quand on regarde la carte de distribution des grandes catégories de remparts (fig. 9 n°2), il apparaît que ceux qui sont en pierre sont majoritaires dans le sud-est de la France, que ceux qui sont en terre dominant dans l'ouest et le nord-ouest, et que les remparts à poutrage sont présents un peu partout, quoique leur importance soit nécessairement minorée puisqu'ils sont indétectables sans fouilles. Les remparts à poutrage sont rares dans l'espace méditerranéen et, peut-être, dans les Pyrénées en l'état des recherches. Dans le Sud-Ouest, une spécificité régionale se dessine avec les fortifications en gradin (cf. l'article de Gardes *et al.* dans ce volume, infra p. 341) : elles correspondent à une accentuation artificielle d'une pente en procédant à un décaissement de son sommet à la verticale, mais sans creuser pour autant un fossé.

Des défenses actives des enceintes existent sous la forme de tours : ces dernières sont attestées dans le domaine méditerranéen dès le Chalcolithique et sont bien identifiées dès la fin du Bronze final sous la forme de bastions en pierre. Plus au nord, des indices suggèrent également leur existence dès l'âge du Bronze final, avec cette fois-ci des vestiges de constructions quadrangulaires sur poteaux profondément ancrés dans le sol et situées au niveau d'entrées. Récemment, de telles tours sur poteaux plantés ont été identifiées au premier âge du Fer et dans le sud de la France, sur le site de la Cougourlude à Lattes (Hérault ; l'article de Beylier, Daveau, dans ce volume, infra p. 317). Ces constructions défensives en matériaux périssables restent rares, mais il peut s'agir d'un effet de source puisqu'elles n'ont pas été recherchées jusqu'à présent, ni même toujours identifiées lorsqu'elles étaient fouillées.

Nature des occupations et statut des sites

Les occupations des espaces intra et extra-muros demeurent généralement très mal connues. À l'exception du littoral méditerranéen, les données qui permettraient d'avoir une idée de leur densité et de leur organisation, ou, à l'inverse, des vides, font généralement défaut, du moins à ce stade de notre enquête. Ce sont pourtant des données fondamentales pour mieux cerner le statut des établissements.

Dans les régions méditerranéennes, les espaces intra-muros sont généralement densément occupés dès le premier âge du Fer : il y a peu d'aires libres hors de la voirie, les unités domestiques sont agglutinées et desservies par des rues étroites parallèles au rempart qui imprime fortement sa marque à la distribution interne des espaces. Ceci peut s'expliquer par la taille modeste de la plupart des sites, et par le choix des archéologues d'explorer les établissements aux occupations denses en vestiges. La grande fréquence des murs mitoyens est à souligner : c'est une façon d'organiser l'espace collectif que l'on ne connaît qu'exceptionnellement plus au nord ou à l'ouest (sinon dans quelques secteurs d'agglomérations très denses de la fin de l'âge du Fer comme Orléans, Bibracte *Champlain / Côte Chaudron*) ou Vieille-Toulouse), mais qui est bien attestée dès l'âge du Bronze dans tout l'est de la péninsule Ibérique, ou encore dans la culture de Lusace (Biskupin). C'est pourquoi les sites méditerranéens, en moyenne plus petits que ceux des autres régions, ne comportaient pas nécessairement moins d'habitants et d'activités qu'ailleurs. Ceux-là étaient simplement répartis d'une façon différente, plus dense. Si les plus petits de ces établissements ont pu être interprétés comme des fermes fortifiées ou des résidences élitaires (Lançon-de-Provence *Coudounèu* dans les Bouches-du-Rhône par exemple), la plupart des autres correspondent plutôt à des agglomérations fortifiées. Les plus petites et la majorité de ces agglomérations sont des villages fortifiés, mais les plus grandes et les plus diversifiés en termes d'activités et de statut des habitants sont des bourgs ou des villes fortes, peuplées de Gaulois ou, plus exceptionnellement, d'une population d'ascendance étrangère. Ce sont ces sites les plus grands qui

présentent généralement des traces d'occupations hors les murs, sous la forme de faubourgs.

Dans les régions plus tempérées, la diversité semble plus marquée. Des sites apparaissent assez vides d'aménagements, ou du moins d'aménagements à caractère domestique : il peut s'agir d'établissements servant de refuge et/ou de lieux de stockage communautaire, de camps militaires provisoires, ou de lieu de rassemblements périodiques, par exemple dans un cadre ritualisé, comme pour l'éperon barré par un fossé de Saint-Jean et Saint-Paul *Touriès* (Aveyron) au premier âge du Fer et l'enceinte de Fesques (Seine-Maritime) au second âge du Fer, interprétés comme des sanctuaires communautaires. À l'âge du Bronze en Normandie, on l'a vu, un rempart tel que celui du *Hague Dike* défend un espace qui, par sa superficie exceptionnelle, correspond non pas à un site, mais à un véritable territoire. D'autres établissements disposent d'occupations domestiques, mais de densité faible, c'est-à-dire avec des maisonnées éloignées les unes des autres, auxquelles s'ajoutent des bâtiments annexes (greniers notamment), des enclos et des espaces vides, à la manière des établissements ruraux de l'âge du Fer connus en terrain plat. Ces habitats lâches, qui font penser tantôt à de grandes fermes fortifiées et leurs annexes, tantôt à des groupements de fermes fortifiés, se retrouvent au moins dès la fin du premier âge du Fer comme pour le plateau Saint-Marcel à Vix, ou au second âge du Fer par exemple à Paule *Saint-Symphorien* (Côtes-d'Armor). Nonobstant leur occupation lâche et leur aspect rural, les plus importants de ces sites peuvent être considérés comme des bourgs, voire des agglomérations lâches aux fonctions urbaines, quand le site est très vaste et qu'il présente des activités économiques diversifiées et spécialisées. Les plus petits en revanche sont plutôt assimilables à des résidences élitaires fortifiées.

Une dernière catégorie, l'une des plus rares (?), est représentée par les établissements à habitat dense, où l'espace est contraint de telle sorte que les bâtiments sont souvent reconstruits au même endroit que ceux qui les précédaient, et avec parfois des formes de mitoyenneté. Comme dans le Midi, les plus petits en surface sont assimilables à des villages ou bien à des bourgs fortifiés. Les plus grands, qui sont aussi ceux qui possèdent des activités économiques diversifiées, des aménagements collectifs inconnus ailleurs, des faubourgs ou des agglomérations satellites très proches, sont assimilables à des villes. Avec le plateau de Corent (Puy-de-Dôme), on connaît peut-être des exemples de ces sites dès le Bronze final. Pour ceux dont le statut de ville forte est assuré par des fouilles ou des prospections extensives, on ne peut guère citer que des agglomérations du I^{er} siècle av. J.-C. pour le moment : Amboise (Indre-et-Loire), Angers (Maine-et-Loire), Besançon (Doubs), *Bibracte / Mont-Beuvray* (Nièvre), Corent (l'occupation de LT D), Le Cendre *Gondole* et Gergovie (Puy-de-Dôme), Moulay (Mayenne), Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), Villeneuve-Saint-Germain *Les Grèves* (Aisne) notamment, mais avec une réserve pour Angers et Corent pour lesquels l'existence d'une fortification n'est pas complètement assurée.

Chronologie des occupations et périodisation générale

Chacun des 1 330 établissements de hauteur connaît au moins une phase d'occupation protohistorique, mais pour 41 % d'entre eux, plusieurs phases ont été identifiées pour la Protohistoire, jusqu'à 12 au minimum pour un site tel que celui de Corent par exemple. Cumulées, ces phases sont au nombre de 2 587. Ce chiffre est très sous-estimé car certaines périodes ont été moins étudiées et fouillées (l'âge du Bronze), ou bien sont difficiles à caractériser en l'absence de marqueurs céramiques évidents (âge du Bronze ancien et moyen ; IV^e-III^e siècle av. J.-C.). À l'inverse, les périodes les plus récentes sont assurément surreprésentées car elles oblitérent généralement les niveaux les plus anciens et sont plus facilement identifiables dans de nombreuses régions par l'importation massive d'amphores vinaires italiennes. Ces effets de source sont également perceptibles régionalement : dans le Midi, les importations de Méditerranée centrale ou orientale facilitent l'identification et la datation des phases d'occupation à partir du VI^e siècle av. J.-C. Ceci est particulièrement net lorsque l'on observe la distribution des sites du premier âge du Fer en comparaison de ceux des autres périodes (fig. 10 n°2) : un déficit apparaît du nord de la France jusqu'aux Charentes. Ceci s'explique principalement par l'extrême rareté des importations méditerranéennes et du mobilier métallique datant (les fibules ne sont fabriquées dans ces régions qu'au V^e siècle généralement, et apparaissent rarement en contexte d'habitat), ainsi que par l'utilisation dans la plupart de ces régions d'une céramique de style atlantique dont les formes et décors peuvent être simples et difficiles à caractériser.

On relève aussi que les occupations du Premier puis du second âge du Fer ne correspondent pas aussi fréquemment qu'on pourrait le penser à des fondations *ex nihilo* : dans les cas bien documentés, il s'agit plutôt de réoccupations d'établissements précédemment occupés. La frange nord-ouest fait exception au second âge du Fer (fig. 10 n°3), mais c'est parce qu'il s'agit d'une zone où la céramique de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, de style atlantique, est souvent plus difficile à identifier : l'importance des fondations *ex nihilo* y est donc probablement artificielle. Fort de ce que l'on vient de dire au sujet des phases difficiles à caractériser, il ne faudrait pas tirer cependant des conclusions trop hâtives, et postuler que les séquences d'occupations sur un même site correspondraient à un continuum dont seuls les éléments les plus caractéristiques auraient été identifiés ; elles présentent très souvent en effet de véritables et longs hiatus qu'il serait aventureux de « combler » théoriquement. En d'autres termes, seuls les sites fouillés sur des surfaces significatives permettent la caractérisation objective des continuums et des hiatus, et ils sont finalement assez rares on l'a vu (fig. 3).

La distribution des occupations dans le temps s'ordonne selon trois séquences aux développements assez similaires, mais d'ampleur croissante (fig. 11) :

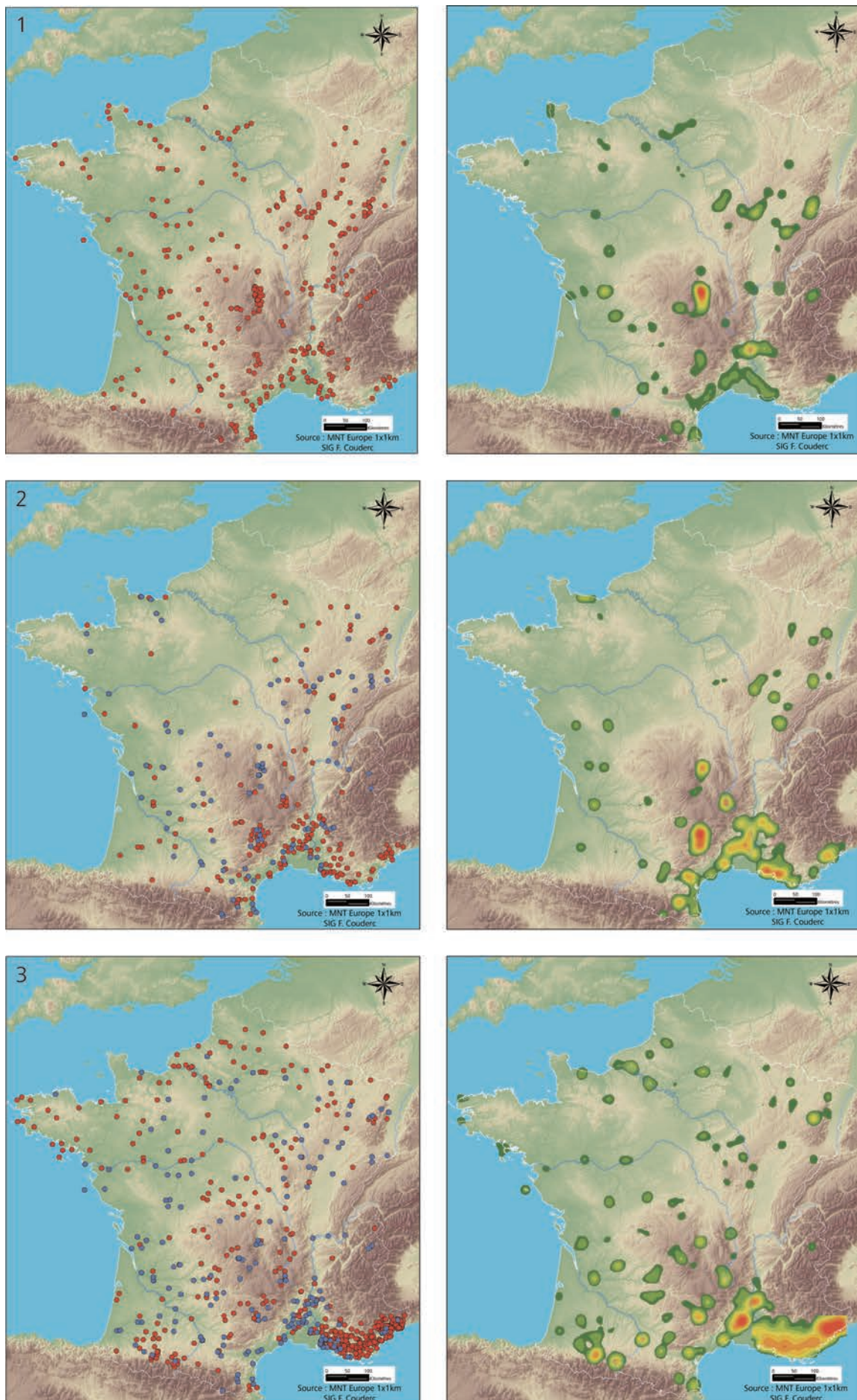


Fig. 10. Cartes de répartition des sites défendus occupés à l'âge du Bronze (1), au premier âge du Fer (2), au second âge du Fer (3) en France.

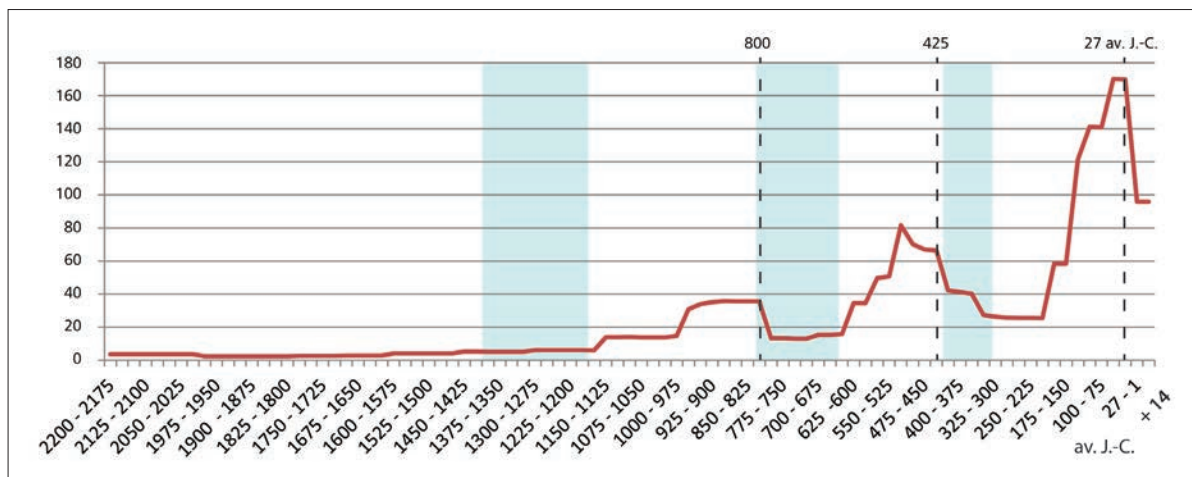


Fig. 11. Histogramme de la distribution temporelle des 2215 occupations renseignées. Les effectifs sont pondérés par la durée de chaque période et par tranche de 25 ans. Les barres bleues correspondent aux principales périodes de péjoration climatique.

- la première couvre tout l'âge du Bronze, soit quatorze siècles. Entre le Bronze ancien et le Bronze moyen 1 (2200-1450 av. J.-C.), elle voit une longue période où les établissements de hauteur sont rares et dispersés, notamment par rapport à une époque telle que le Néolithique moyen, mais avec un peu plus de sites au début du Bronze ancien. À partir du Bronze moyen 2, les occupations s'accroissent légèrement et en continu jusqu'au début du Bronze final 2 (1450-1100 av. J.-C.). Elles font ensuite un bond vers la fin du Bronze final 2, qui s'accroît plus nettement encore au Bronze final 3 (1100-800 av. J.-C.) avec une culmination au IX^e siècle av. J.-C. ;
- la deuxième séquence est celle du premier âge du Fer et dure quatre siècles seulement. Elle débute avec l'abandon de la grande majorité des établissements occupés précédemment : ce pic d'abandon est marqué, mais le serait sans doute encore plus si, dans certaines régions, le mobilier du début de l'âge du Fer était mieux caractérisé par rapport à celui du Bronze final. Passée cette crise des environs de 800 av. J.-C., bien identifiée dans de nombreuses régions depuis une vingtaine d'années (Milcent 2009), le nombre de sites occupés remonte fortement dès la seconde moitié du VII^e siècle. L'augmentation est continue au VI^e siècle puis marque un deuxième pic d'occupations au début du V^e siècle, plus accentué que ne l'était celui de l'extrême fin de l'âge du Bronze ;
- la troisième séquence couvre également quatre siècles et correspond à peu de chose près au second âge du Fer. Elle débute par un déclin, à la fin du V^e siècle, qui s'accroît encore au IV^e siècle av. J.-C. Puis une stagnation se prolonge jusqu'à la première moitié du II^e siècle. Une très forte reprise s'enclenche dans le courant de ce siècle, pour culminer ensuite au I^{er} siècle av. J.-C. : même si son importance relative est surestimée par des effets de source, le pic atteint au I^{er} siècle est certainement le plus important par trois connus durant la Protohistoire.

Sous le règne d'Auguste, l'intensité des occupations de hauteur baisse à nouveau, mais pas de manière drastique. Aussi ce règne marque-t-il une transition vers une nouvelle séquence, celle de l'Antiquité.

Les dynamiques régionales et leur interprétation

La périodisation construite à partir de la somme de toutes les informations donne un aperçu utile des dynamiques évolutives, mais elle gomme nécessairement des épisodes courts, des trajectoires originales de sites, et même des dynamiques régionales et culturelles. Cela est d'autant plus vrai qu'avec certaines régions, la grande quantité d'informations livrées masque celles des autres d'un point de vue statistique. Pour ne pas oblitérer ces différences régionales et déboucher sur un tableau plus nuancé de réalités historiques diverses et complexes, il est indispensable d'établir des courbes évolutives à des échelles interrégionales, puis de les commenter en les confrontant aux phénomènes archéologiques et historiques connus par ailleurs. Pour tenter de répondre à cet enjeu difficile, nous avons réparti les départements français entre quatre zones (fig. 1), en tenant compte dans la mesure du possible des inégalités de distribution de l'information (par exemple la zone sud-est est la moins étendue car c'est là que l'on connaît le plus de sites) et, surtout, des réalités de la géographie physique et culturelle, pour autant qu'on puisse percevoir ces dernières puisque les dynamiques culturelles sont bien entendu mouvantes dans le temps : on reconnaîtra, mais de manière très approximative, les contours d'une partie de la Gaule Belgique avec la zone nord-est, et de la Gaule Celtique avec la zone centre et est ; la Gaule Armorique et ses marges ainsi que la Gaule Aquitaine, qui possèdent moins de sites datés qu'ailleurs, ont dû être réunies artificiellement en une zone ouest ; la Gaule méditerranéenne, constitutive de la province de Gaule transalpine à la fin du II^e siècle av. J.-C., la future province de Narbonnaise, est également détachée et correspond *grosso modo* à une zone sud-est.

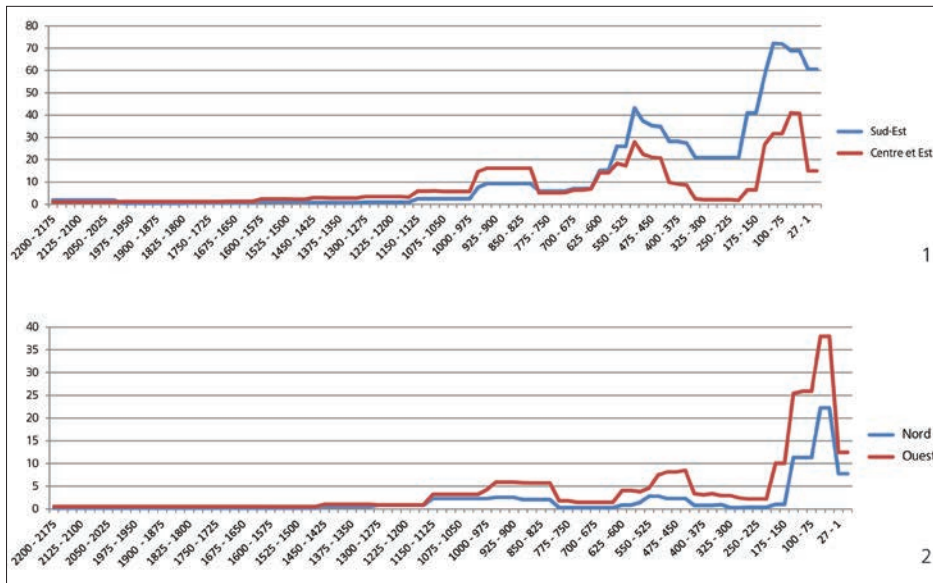


Fig. 12. Comparaison par grandes zones géographiques de la distribution temporelle des occupations (effectifs pondérés par tranches de 25 ans).

1. Histogrammes comparés des zones Sud-Est (1072 occupations), Centre et Est (686 occupations).
2. Histogrammes comparés pour les zones Nord (158 occupations) et Ouest (369 occupations).
La séparation des deux groupes d'histogrammes s'explique par le fort différentiel d'effectifs d'une zone à une autre.

Le cycle de l'âge du Bronze

Les histogrammes (fig. 12) montrent un parallélisme des séquences évolutives dans toutes les régions pour l'âge du Bronze : l'augmentation des occupations est continue à peu près partout dès le courant du XV^e siècle (Bronze moyen 2), et le pic des X^e-IX^e siècle av. J.-C. sont des réalités amplement partagées. C'est un argument solide, parmi d'autres, pour douter de la thèse d'une spécificité très forte du Midi méditerranéen, représentée notamment par l'hypothèse d'une « sédentarité inachevée » des populations méridionales. En outre, au sud comme au nord, des établissements de hauteur matérialisent déjà l'existence d'habitats organisés et pérennes, parfois de véritables agglomérations, sur quelques générations (cf. l'article d'A. Gorgues, dans ce volume, supra p. 297). L'essor du Bronze final possède donc une dimension essentiellement interrégionale. On retrouve d'ailleurs le pic du IX^e siècle av. J.-C. dans d'autres espaces hors de France, notamment en Europe centrale. La séquence climatique favorable aux économies agropastorales que l'on observe parallèlement est sans doute un des facteurs qui explique cette mutation globale. À partir du XI^e siècle av. J.-C., il faut souligner que la croissance du nombre des établissements de hauteur est contemporaine, dans certaines régions, de la multiplication des fermes ouvertes et de la réapparition de formes d'habitat groupé : hameaux et villages, dans les fonds de vallée et certaines plaines ; agglomérations palafittiques, au bord des lacs alpins, des étangs lagunaires languedociens et de certains cours d'eau (Mordant *et al.* 2018). Le phénomène est suffisamment global pour avancer l'hypothèse que toutes ces formes d'habitat manifestent non seulement une transformation des modalités d'occupation du sol, mais aussi une densification démographique débouchant à la fois sur des formes de concentration de l'habitat et un contrôle accru sur les territoires. Un lien s'établit sans doute aussi avec l'affirmation d'une complexité sociale croissante par rapport aux époques antérieures, et qui se manifeste à l'échelle de la zone étudiée, mais sous des formes variées régionalement et culturellement. On suppose volontiers que de tels processus purent engendrer

des tensions sociales et que le perchement et la fortification d'une partie des habitats aient été une des réponses apportées à ces déséquilibres. Pour certains établissements particulièrement importants, tel le plateau de Corent (Puy-de-Dôme) dont une grande partie des 60 ha présente des traces d'un habitat des X^e et IX^e siècle, ce processus a pu revêtir un caractère urbain. Si cette hypothèse se confirmait, cette possible expérience urbaine du Bronze final vieillirait encore un peu plus le début de l'histoire en dents de scie des premières formes d'urbanisation en France.

Le cycle du premier âge du Fer

Autour de 800 av. J.-C., la désertion de la plupart des établissements de hauteur, concomitant de celui des derniers palafittes et des agglomérations de plaine ou fond de vallée, marque également une mutation majeure d'échelle interrégionale, et même au-delà puisque le phénomène est reconnu à nouveau dans une partie de l'Europe tempérée. Dans la zone sud-est, les abandons seraient moins marqués si l'on en croit les données chiffrées, mais ce décalage peut résulter de difficultés à bien distinguer les faciès céramiques du VIII^e siècle av. J.-C. de ceux du siècle précédent. Cette mutation ne se cantonne pas aux sites de hauteur puisqu'elle est observée dans d'autres champs de la documentation archéologique : dispersion et délocalisation des habitats ruraux ; reprises d'érosion aboutissant sans doute à la disparition d'occupations légère ; abandon de la pratique des dépôts métalliques en milieux terrestres et humides ; possibles difficultés de la production bronzienne qui accélère la mise en place de la métallurgie du fer. Ajoutée à la forte péjoration climatique qui accompagne le début du subatlantique, on peut y voir les signes d'une crise suivie d'une recomposition (Milcent 2009). Dans les zones nord-est et ouest, de nouveaux types de sites, enclos, se développent à ce moment : les établissements ruraux palissadés. En plaine et vallée, ces derniers concentrent généralement des capacités de stockage importantes sous la forme de silos et de greniers, et possèdent parfois des dispositifs de gestion et de parcage du bétail : qu'elles soient familiales ou communautaires,

des richesses agropastorales ont donc été mises à l'abri dans ces enceintes palissadées qui possèdent un aspect défensif, ce dont témoigne la présence fréquente de porche (ou tour ?) d'entrée renforcé. Il est envisageable que ces nouveaux établissements aient remplacé dans une partie de leur fonction les sites de hauteur fortifiés de l'âge du Bronze.

Mais la surprise de la comparaison des courbes régionales vient surtout de la période qui succède aux ruptures du début du VIII^e siècle av. J.-C. : on observe partout un regain des établissements de hauteur dans la seconde moitié du VII^e siècle et une accentuation continue des occupations jusqu'au début du V^e siècle av. J.-C. Ce mouvement se prolonge avec seulement un léger tassement des effectifs durant tout le V^e siècle. Ces concomitances qui révèlent les mêmes dynamiques, du sud au nord, et de l'ouest à l'est, impliquent que les *stimuli* généralement postulés pour rendre compte de l'essor des « résidences princières » hallstattiennes ou encore de celui des premiers « oppidums » du Midi méditerranéen (influences des réseaux phénico-puniques puis étrusco-grecs, avec en particulier la fondation de Marseille grecque ; extension des réseaux hallstattiens centre-européens vers l'ouest) ne sont certainement pas les seuls, ni même peut-être les plus déterminants. On ne voit pas bien en effet comment les régions éloignées de la Méditerranée ou de l'Europe centrale, et plutôt à l'écart des réseaux d'importations des biens italiens, grecs ou hallstattiens, auraient pu être touchées significativement par des *stimuli* externes aussi lointains, fragiles et changeants. Comme pour l'âge du Bronze final, c'est probablement ailleurs qu'il faut chercher les causes principales de ces dynamiques interculturelles qui favorisent le perchement et la fortification d'habitats, et débouchent même sur des expériences urbaines à la fin du premier âge du Fer comme à Béziers, Bourges, Lyon, Vix, éventuellement Bordeaux... Peut-être faut-il envisager la conjonction, à une échelle interrégionale, de facteurs propices à cette dynamique et globalement endogènes : stabilité climatique favorable à l'économie agropastorale, exploitation plus intensive des ressources locales disponibles (agricoles, salicoles, etc.), système technique et économique favorisant l'intensification et la concentration artisanale (avec notamment l'essor de la métallurgie du fer et l'orientation d'une partie de ses productions vers l'économie vivrière), reprise des échanges intercommunautaires, croissance démographique... Ceci n'excluant pas naturellement que de grands réseaux de contacts centrés sur la Méditerranée et l'Europe centrale aient dû accentuer ces mutations endogènes dans le sud-est et le centre-est de la France. Dans certaines régions, le Centre-Ouest, le Centre et l'Est, la multiplication des établissements défendus accompagne l'affirmation dans le domaine funéraire d'une élite.

Le cycle du second âge du Fer

La seule discordance peut-être significative dans la comparaison des courbes évolutives des établissements de hauteur se discerne durant la première moitié du second âge du Fer : la fin du V^e et le début du IV^e siècle av. J.-C. voient un nouveau reflux des établissements de hauteur ainsi que, plus largement, la disparition des agglomérations de plaine qui étaient en essor au V^e siècle

dans la zone centre et est. Mais il est une exception avec la zone sud-est où les établissements de hauteur les plus importants se maintiennent, voire se développent, ce que ne traduisent pas les courbes de nos histogrammes : dans le Midi méditerranéen, l'expérience urbaine du premier âge du Fer se consoliderait donc sur certains sites, spécialement dans la partie languedocienne (Py 1993, p. 153-159 ; Garcia 2004, p. 80-86). Les conditions nécessaires au perchement et, souvent, au regroupement d'habitats dès la fin du VII^e siècle av. J.-C. se sont-elles prolongées au bord de la Méditerranée ? Il est difficile de l'affirmer dans la mesure où d'assez nombreux établissements disparaissent ou périssent aussi aux IV^e et III^e siècles av. J.-C. comme le montrent les courbes. Aussi le réseau méditerranéen des établissements de hauteur n'apparaît-il plus structuré de la même façon qu'au premier âge du Fer.

Au nord et à l'ouest du Midi méditerranéen, le délaissement des sites de hauteur vers la fin du V^e siècle av. J.-C. est une réalité qu'il faut nuancer car des particularismes régionaux ne s'observent pas toujours sur les graphiques : les travaux d'Y. Menez montrent que la situation est un peu différente dans le Massif armoricain, avec le développement de résidences élitaires fortifiées dès le III^e siècle av. J.-C. (exemple de Paule), tandis que ceux de P. Gardes dans le Sud-Ouest insistent sur les difficultés d'identifier les faciès régionaux de culture matérielle pour les IV^e et III^e siècles, ce qui a pour effet de minimiser artificiellement des continuités d'occupation sur les sites peu explorés. Là où l'abandon de la majorité des sites de hauteur est effectif à la fin du V^e et au IV^e siècle, celui-ci est concomitant de la disparition des agglomérations ouvertes de plaine, de la forte rétractation des réseaux d'échanges méditerranéens ainsi que d'une possible contraction du tissu des fermes. Ces mutations sont contemporaines des premières incursions celtiques vers l'Italie et l'Europe centrale connues par les textes, mais les causes de ce qui apparaît comme une nouvelle crise demeurent mal élucidées. On évoque la péjoration du climat, de fortes tensions socio-économiques endogènes marquées par l'effondrement des élites très hiérarchisées du premier âge du Fer et la réaffirmation d'une classe à caractère guerrier et au recrutement élargi. La transition semble toutefois assez rapide puisque, dès le III^e siècle av. J.-C., on rencontre dans ces mêmes régions de la France tempérée deux phénomènes sans doute corrélés : une progressive nouvelle densification des établissements ruraux (celle-ci reste à pondérer néanmoins dans la mesure où ils deviennent plus facilement détectables avec la multiplication des enclos fossoyés) ; un nouveau cycle de fondation d'agglomérations ouvertes de plaine à vocation artisanale et d'échange, structurellement proches de celles qui avaient existées au V^e siècle av. J.-C.

Durant la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., des tendances communes à toutes les régions demeurent lisibles sur les graphiques : leur dénominateur commun est une nouvelle et puissante vague de (re)fondation d'établissements de hauteur, qui apparaît beaucoup plus forte que les précédentes, et qui s'accroît encore au début du I^{er} siècle av. J.-C. Un peu partout, cette ampleur est d'autant plus affirmée et spectaculaire que des sites très vastes, dont la fortification mobilise nécessairement des moyens considérables et inédits, sont créés. Dans la zone

sud-est toutefois, cette tendance pourrait sembler à la fois plus précoce et plus atténuée : la courbe ascendante montre en effet une dilatation chronologique du phénomène, avec un démarrage dès 200 av. J.-C. et, par ailleurs, les sites très grands y restent inconnus. Pour la chronologie, il s'agit là en grande partie d'un artefact de la recherche résultant de la datation très lâche (200-27 av. J.-C.) de dizaines d'établissements provençaux dont les occupations sont encore mal caractérisées, sinon par la collecte de tessons d'amphores italiques souvent mal datés. Néanmoins, une autre raison justifie que la multiplication des sites dans la zone sud-est soit distinguée de celle qui est observée ailleurs : la plupart des sites nouveaux sont relativement mineurs et ils ne se substituent pas au réseau des établissements fortifiés à occupation longue, dont certains possèdent des traits urbains à date ancienne. Il est possible que nombre de ces très petits sites provençaux soient des équivalents locaux des fermes à enclos fossoyé et taluté bien connues plus au nord. Enfin, la création de la province romaine de transalpine à la fin du II^e s. pèse certainement sur ces dynamiques et brouille les comparaisons avec les autres régions.

Pour les zones tempérées, les hypothèses avancées pour expliquer la nouvelle vague d'établissements fortifiés à partir de la fin du II^e siècle av. J.-C. et de nouvelles expériences urbaines sont très différentes et parfois contradictoires.

On a pu mettre l'accent sur des facteurs favorables : climat plus propice, permettant le dégagement de surplus agricoles, développement des échanges et de l'artisanat à des échelles d'intensité inconnues auparavant, volonté par les élites de contrôler ces évolutions en incitant les populations à résider dans des établissements clos. Le développement des sites fortifiés est alors interprété comme la matérialisation d'un encadrement, par les élites, d'une forte croissance économique et démographique, et la construction d'identités civiques dans un contexte politique en pleine évolution. Les sites fortifiés, pour les plus grands d'entre eux utilisés comme habitat, seraient alors les héritiers et l'aboutissement d'un processus urbain réenclenché depuis plus d'un siècle au moins.

Mais on fait remarquer depuis peu que ces facteurs favorables sont réunis en réalité bien avant la fin du II^e siècle et qu'ils s'accordent plutôt avec l'émergence d'agglomérations ouvertes dont certaines réunissent de nombreux marqueurs urbains. Ces fondations apparaissent dès le III^e siècle av. J.-C. et semblent culminer dans le courant du II^e siècle (Salač 2012 ; voir dernièrement à ce sujet Fichtl *et al.* 2019), sans doute à un moment de forte croissance démographique. Si certaines de ces agglomérations ouvertes subsistent ensuite, quelques-unes se fortifient et beaucoup périssent juste avant ou durant la (re)fondation des grands établissements de hauteur, et le même phénomène est observé pour nombre d'établissements ruraux enclos (Malrain *et al.* 2013). Pour expliquer ces phénomènes entre la fin du II^e av. J.-C. et le règne d'Auguste, on pourrait donc évoquer tout aussi bien, sur la base d'idées déjà défendues au début du XX^e siècle, un contexte de très fortes tensions socio-politiques et/ou militaires, voire de recul démographique : guerres d'annexion voire parfois d'extermination à large échelle conduites par la République romaine et son alliée massaliète, incursions et mouvements de populations

germano-celtiques, dont les migrations cimbriques puis celles conduites par Arioviste, révoltes endémiques des populations autochtones consécutives à toutes ces agressions ou à la pression fiscale romaine. Ces situations critiques auraient contraint à la mise sous contrôle militaire et à la protection généralisée, par perchement et fortification, des biens et des humains, à titre pérenne ou provisoire (Moret 2017 et contribution de ce même auteur à ce volume, supra p. 169). Le même phénomène est peut-être perceptible dans les campagnes avec certains établissements ruraux contemporains bien défendus (*cf.* Fichtl, dans ce volume, supra p. 97). Le développement des grands sites fortifiés autour des années 100 av. J.-C. serait dès lors perçu comme une réaction face à une crise de grande ampleur, voire même, avec le recul concomitant des agglomérations ouvertes de plaine, comme « *le début de la désurbanisation des structures d'habitat et de la société laténiennes* » (Salač 2012, p.339 ; hypothèse reprise pour la Gaule dans Guichard 2017).

Un nouveau cycle au début de notre ère

Quelles que soient les zones en France, le règne d'Auguste montre un renversement de tendance et la baisse du nombre des établissements de hauteur dans les mêmes proportions. La chute est nette, d'autant plus qu'il faudrait tenir compte du fait que le maintien de nombreux établissements au début de ce règne contribue à masquer leur abandon au profit de nouveaux sites au début de notre ère, dans un contexte de paix militaire. Mais on ne peut parler d'abandon systématique pour autant : le nombre des sites fortifiés à l'âge du Fer qui se maintiennent comme lieu d'habitat durant le Haut-Empire n'est pas négligeable et, quoi que ce soit exceptionnel, certains sites sont même dotés d'une fortification au début de l'époque impériale, parfois dans la tradition laténienne comme pour les remparts d'Alésia et de Vertault en Côte-d'Or. Cette forme de continuité doit être considérée avec précaution cependant car on observe que sur ces sites d'origine protohistorique, l'époque augustéenne s'accompagne généralement d'une refondation qui fait table rase sur place des aménagements du passé.

Conclusion

L'enquête sur la longue durée menée pour cette étude montre que les établissements défendus, étudiés depuis plus de deux siècles maintenant, sont à la fois très nombreux et méconnus, sauf exceptions à partir desquelles toute généralisation serait prématurée. Depuis une vingtaine d'années en effet, pratiquement chaque fouille d'un nouveau site révèle un cas de figure inédit et, mis à part le littoral méditerranéen nettement mieux documenté, c'est plutôt la singularité des situations et trajectoires qui l'emporte à ce stade de nos connaissances. On pourrait dire à peu près la même chose au sujet des fortifications, dont les fouilles récentes révèlent régulièrement leur lot d'informations inattendues.

Cette diversité reste partiellement occultée par des notions ou vocables traditionnels attachés à une période et à des

régions (« résidences princières », « oppidums », « *oppida* »...). Ces derniers s'appuient sur des critères de définition vagues ou changeants selon les chercheurs, car ils renvoient à des travaux anciens, parfois initiés dans d'autres régions de l'Europe, ou encore à des sources éloignées de l'archéologie puisqu'empruntées à des textes antiques extérieurs à notre objet d'étude.

On note aussi que les très petits (257 sites) et petits sites (461 sites), c'est-à-dire ceux qui couvrent moins de 0,8 et moins de 7 ha, forment l'essentiel du corpus. Paradoxalement, ils sont aussi parmi les plus mal connus car pratiquement aucun n'a fait l'objet de fouilles intégrales. Ils sont présents à toutes les époques de la Protohistoire, un peu partout, comme les sites de taille moyenne (255 sites). Finalement, seuls les grands (39 sites) et très grands sites (5 sites), c'est-à-dire de plus de 50 et 200 ha, avec des enceintes aménagées sur des centaines de mètres voire quelques kilomètres de longueur sont limités, sauf exceptions, à la fin du second âge du Fer et aux régions situées au nord de la Garonne et du Midi méditerranéen. Ce sont des sites à statut spécial, mais qui ne correspondent pas nécessairement à des agglomérations urbaines. Au sujet de l'importance des sites et de leur statut, il convient de rester très prudent à nouveau car nombreuses sont les enquêtes récentes de terrain, comme à Bessan, Béziers, Bourges, Ensérune, Lattes La Cougourlude, Moulay, Paule, Pech Maho, Vix, etc., qui révèlent que les surfaces et degrés de fortification des sites ont été sous-évalués, spécialement pour les établissements antérieurs au II^e siècle av. J.-C. Rappelons à ce sujet que l'archéologie des périphéries des sites fortifiés reste en grande partie un terrain à défricher et devrait également réserver des surprises à l'avenir avec le développement des prospections géophysiques extramuros et l'exploitation des données Lidar.

Les occupations des sites de hauteur protohistoriques révèlent très souvent une récurrence scandée par trois pics de développement dont l'importance va croissante : IX^e, V^e et I^{er} siècle av. J.-C. Ceci ne vaut que pour la Protohistoire car nombre des sites répertoriés ici présentent des occupations dès le Néolithique, et des réoccupations durant l'Antiquité tardive et le Moyen Âge : pour être pleinement appréciés, les cycles complets de déperchement / perchement mériteraient d'être analysés dans la diachronie. Le

potentiel stratégique de ces sites, de même qu'une mémoire transmise de leurs occupations passées, explique sans doute ces récurrences d'installation. Un des aspects les plus remarquables de cette enquête est d'avoir démontré que les phases de croissance, auxquelles succèdent des interruptions souvent abruptes, sont globalement synchrones et d'ampleur comparable quelles que soient les régions considérées. Il n'y pas ou peu de dynamiques spécifiquement régionales de ce point de vue, exception faite sans doute du littoral méditerranéen aux IV^e et III^e siècles av. J.-C. Ceci laisse clairement entendre que ce sont des dynamiques suprarégionales puissantes qui expliquent ces mutations socio-économiques, et sans doute faut-il chercher dans des facteurs majeurs et combinés tels qu'oscillation du climat, trajectoires sociales et politiques, dynamiques économiques, démographiques, etc., les clefs de leur interprétation. Comme on a pu le voir, ces dynamiques peuvent être l'objet d'interprétations variées et parfois même contradictoires : il n'y a donc pas un modèle unique pour expliquer les flux et reflux des établissements de hauteur durant la Protohistoire, même si on pressent que les liens sont étroits avec les évolutions climatiques et celles de la démographie humaine.

Il y a nécessité encore d'approfondir les enquêtes régionales et micro-régionales, pour aborder un aspect fondamental, mais qu'il était impossible d'évoquer ici : les interactions entre les sites, en termes de complémentarité, domination ou compétition, et les interactions entre ces établissements et les autres types de sites, fermes, agglomérations ouvertes, nécropoles, lieux d'exploitation, etc. Ceci suppose d'avoir des idées précises du statut des établissements, ce qui implique concrètement des programmes de fouilles extensives. Les traces de destructions brutales et de violences seraient également des données importantes à collecter dans cette optique.

À l'avenir, le corpus réuni pour cette enquête mériterait aussi d'être élargi : d'abord à tous les établissements défendus, spécialement aux établissements ruraux de plaine et fond de vallée dont les enclos, qu'ils soient palissadés, fossoyés ou talutés, sont les plus puissants. Il nécessiterait également d'y intégrer tous les territoires de la Gaule en s'étendant jusqu'au Rhin inférieur, voire au-delà.

Bibliographie

- Buchsenschutz O., 2018. Les habitats de l'âge du Fer en France du IV^e au I^{er} siècle avant notre ère. In Guilaine J., Garcia D., dir. *La Protohistoire de la France*. Paris, Hermann, 403-417.
- Deyber A., 2013. *Oppida* en action. Libres réflexions sur le rôle militaire de l'*oppidum* gaulois (58-51 a.C.). In Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I.B.M., Dechezleprêtre T. éd. *L'âge du Fer en Europe : Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Pessac, Ausonius Éditions, 661-670 (Ausonius Mémoires 32).
- Fichtl S., 2005. *La ville celtique. Les oppida de 150 avant J-C à 15 après J-C*. Paris, Errance, 238 p.
- Fichtl S., Barral P., Pierrelvein G., Schönfelder M. dir., 2019. *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*. Strasbourg, AVAGE, 450 p. (MAGE 4).
- Garcia D., 2004. *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence VIII^e-II^e siècles av. J.-C.* Paris, Errance, 206 p.
- Guichard V., 2017. Les *oppida*, une parenthèse dans l'histoire de l'Europe tempérée ? *Pallas*, 105, 2017, 159-171.
- Jannoray J., 1955. *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*. Paris, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 181.
- Malrain F., Blanquaert G., Lohro T. dir. 2013. *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*. Paris, CNRS éditions, Inrap, 255 p., pl. (Recherches archéologiques 7).
- Milcent P.-Y., 2009. Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII^e siècle av. J.-C. ? In Daubigney A., Milcent P.-Y., Talon M., Vital J. dir. *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e s. av. J.-C.)*. La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006), 453-476 (RAE Suppl. 27).
- Mordant C., Milcent P.-Y., Lachenal T., Talon M., 2018. Les modes d'habitat à l'âge du Bronze en France. In Guilaine J., Garcia D., dir. *La Protohistoire de la France*. Paris, Hermann, 311-324.
- Moret P., 2017. A quoi servaient les remparts des *oppida* gaulois ? *Pallas*, 105, 173-190.
- Py M., 1993. *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine*. Paris, Hachette, 288 p.
- Salač V., 2012. Les *oppida* et les processus d'urbanisation en Europe centrale. In Schönfelder M., Sievers S., dir. *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin / Die Eisenzeit zwischen Champagne und Rheintal*, Actes du 34^e colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg 2010, Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz, Tagungen, 14, 319-345.

Auteurs principaux

Pierre-Yves Milcent, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES, Équipe RHAdAMANTE ; milcent@univ-tlse2.fr

Florian Couderc, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES, Équipe RHAdAMANTE ; florian.couderc@hotmail.fr

Résumé

Un bilan des connaissances est proposé à partir de données actualisées pour 1330 établissements de hauteur défendus. Ces derniers, dans leur grande majorité, ont été explorés sur une surface trop limitée pour en saisir la nature précise et le statut. Généralement, ils sont implantés sur des éperons et couvrent une surface très réduite, particulièrement dans le Sud-Est. Un quart d'entre eux seulement dépasse les 7 ha. La taille des fortifications est aussi un critère essentiel, mais il n'a été possible de l'aborder qu'à partir d'un indice, la longueur : les disparités sont très fortes là aussi, mais on note que cette longueur double en moyenne avec la fin de l'âge du Fer. Les matériaux des remparts révèlent des tendances : la terre domine dans la moitié nord-ouest, la pierre dans la moitié sud-est ; les armatures de bois sont dispersées, mais plus rares près de la Méditerranée. Au niveau national comme régional, les courbes chronologiques des occupations sont très comparables et scandées par trois pics, d'ampleur croissante, à la fin de l'âge du Bronze, du Premier et du second âge du Fer. Ces similitudes évolutives soulignent l'importance des causalités d'échelle suprarégionale et interculturelle. Pour autant, l'interprétation des évolutions des sites défendus durant la Protohistoire ne fait pas consensus.

Abstract

A review of current knowledge is proposed based on updated data for 1330 fortified sites on high ground. These, for the most part, have been explored on too limited an area to understand their precise nature and status. Generally, they are located on spurs and cover a very small area, particularly in the Southeast. Only a quarter of them exceed 7 ha. The size of the fortifications is also an essential criteria, but it was only possible to address it from one clue – the length: the range of disparities are very wide there also; but, we note that this length doubles on average at the end of the Iron Age. The materials of the ramparts reveal trends: earth dominates in the northwest half, stone in the southeast half; wooden frames are scattered, but rarer near the Mediterranean. At the French national as well as at the regional level, the chronological curves of the occupations are very comparable and punctuated by three peaks, of increasing magnitude, at the end of the Bronze Age, the Early and the Late Iron Age. These evolutionary similarities underscore the importance of causalities on a supraregional and intercultural scale. However, there is no consensus on the interpretation of the defended sites' development during Protohistory.